

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

SEPTEMBRE 1746.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur de  
Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie  
& de Boheme.

---

M. D C C. XLVI.

*Avec Privilège de feu Sa Majesté Impériale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**O**N a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. n les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à présent 43. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. part. in 89. nouv. édit. revûe par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à présent 45. vol.



157  
LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les matieres du tems.

Septembre 1746.

A R T I C L E P R E M I E R.

*Contenant quelques nouvelles de Littérature.*

**H**istoire générale de l'Auguste Maison d'Autriche. Nous avons annoncé dans notre Journal de Janvier 1744. qu'on imprimoit cet Ouvrage à Bruxelles. Ici nous l'annonçons achevé, & qu'on le trouve chez le Sr. Chevalier Imprimeur de ce Journal, & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. Les Souscripteurs peuvent ainsi en faire retirer présentement les Exemplaires. Quoi qu'on eut donné le Programme de cette Histoire en l'annonçant au public, on dira encore, qu'elle contient une description exacte de tous les Empereurs, Rois, Archiducs, Ducs, & autres Princes, tant Ecclésiastiques que Séculiers : qu'elle fait connoître l'acquisition de tous leurs Royaumes, Principautés & Pays héréditaires ; leurs Guerres, Traités de Paix, Alliances, Négociations & Mariages, tant par rapport aux Princes

L 2

qu'aux

qu'aux Princesses, depuis son origine jusqu'à la mort de l'Empereur Charles VI. avec des listes de tous les Chevaliers de la Toison d'or qui ont été créés par les Chefs de cet Ordre, jusqu'à la dernière création dans le Chapitre tenu à Vienne en 1739. le tout rédigé selon l'ordre du tems.

L'ouvrage est imprimé sur du beau papier & d'un caractère neuf; il contient trois volumes in folio, faisant 365. feuilles d'impression ou 1460. pages; il est embelli de 80. figures grandeur de la page, représentant les portraits de tous les Princes de la Maison d'Autriche qui sont parvenus à l'âge de majorité depuis l'Empereur Rudolphe I. ju qu'à Charles VI. y compris ceux de l'Empereur François-Etienne & de Marie-Therese Reine de Hongrie & de Boheme, par qui la Maison d'Autriche revit dans la personne du Sérénissime Archiduc Joseph de Lorraine. Ces portraits sont tirés d'après des médailles, statues, pierres sépulchrales, tombeaux & autres monumens de cette nature, dont les suscriptions font connoître la généalogie de l'Auguste Maison, laquelle a donné à la Chrétienté 16. Empereurs, 6. Rois d'Espagne, 12. Rois de Hongrie, 13. Rois de Boheme, 2. Rois de Pologne, 3. Rois de Portugal & plusieurs autres Princes Souverains de différens Duchés, Comtés, Margraviats & Principautés considérables, tant Ecclesiastiques que Séculiers. Outre cela, 9. Impératrices, 4. Reines d'Espagne, 3. Reines de France, 7. Reines de Hongrie, 7. Reines de Boheme, 8. Reines de Pologne, 4. Reines de Portugal, une Reine de Naples; une Reine de Danneimarck, 6. Electrices, 6. Gouvernantes des Pays-Bas, 2. Duchesses de Saxe, 3. Margraves de Brandenbourg, & plusieurs

plusieurs autres Princesses qui ont été mariées dans les plus illustres Maisons de l'Europe, sans celles qui ont embrassé l'état Ecclésiastique.

Le premier Tome de cette Histoire commence par Octobert Comte de Hapbourg, qui jeta les premiers fondemens du Château de ce nom en 678. poursuivant sa généalogie en abrégé jusqu'à la naissance de l'Empereur Rudolphe I., qui nâquit en 1218. Puis l'Histoire s'étend plus au long en continuant jusqu'à la mort de l'Empereur Maximilien I. en 1519. pendant l'espace de 301. années.

Le deuxième Tome commence dès ladite année, par l'Empereur Charles V. & finit par la mort de Philippe III. Roi d'Espagne, & par celle de l'Archiduc Albert Prince des Pays-Bas, en 1621. pendant l'espace de 102. années.

Le troisième Tome, commence par l'avènement de Philippe IV. à la Couronne d'Espagne, jusqu'à la mort de l'Empereur Charles VI. dernier Prince & hoir mâle de l'Auguste Maison d'Autriche, laquelle arriva en 1740. contenant l'espace de 119. ans. De sorte que cette Histoire remplit en tout un espace de 522. années consécutivement, depuis la naissance du premier Empereur.

On a joint à cet Ouvrage toutes les Cartes généalogiques de cette Maison du côté des Princesses, par où on peut voir d'où les Princes qui en descendent veulent former des prétentions sur les Pays héréditaires. Et pour la plus grande satisfaction du Lecteur, on a mis aux marges une courte description de tous les Royaumes, Provinces, Principautés, Châteaux, Villes, Bourgs, Rivières, Lacs, Détroits, Forêts, Montagnes & autres endroits remarquables dont

on fait mention dans cette Histoire , pour faire connoître aux curieux , dans quelle Région du monde les Places sont situées , & sur tout celles qui ont des noms étranges & inconnus ; avec une table de matieres très - ample à chaque Volume , & une table cosmographique pour trouver les Places dont on voudroit favoir la situation.

---

II. *Les Conseils de l'Amitié* : Livre in 12. de 245. pages, nouvellement imprimé à Paris, & dont l'analyse a déjà été faite par les savans Auteurs des Mémoires de Trevoux. Ce petit ouvrage comprend quinze titres ou articles, qui sont autant de leçons de sagesse, nous pourrions dire autant de traités de morale. Il est écrit avec politesse, il décèle dans l'Auteur beaucoup de mœurs, de bon sens, de douceur dans le caractère. Il ne prend pas les hommes toujours au criminel comme Pascal, il ne les traite pas d'un air brusque comme la Bruyere, il ne les rend pas ridicules comme on fait au théâtre; il raisonne sur leurs défauts & leurs vertus; il montre ce qui les rendroit aimables, honnêtes, utiles à la société; & il indique les dégoûts & les agrémens qu'on rencontre avec eux.

L'Auteur commence par la Religion, & sans entrer dans aucunes preuves, supposant le Christianisme déjà bien démontré au jeune ami qu'il entretient, il fait des réflexions solides sur la maniere audacieuse & indécente dont quelques prétendus esprits forts traitent aujourd'hui la Religion. « Ces excès, dit-il, tout monstrueux » qu'ils sont, se tolèrent dans un certain monde » avec une facilité qu'on auroit eu peine à » croire il n'y a pas cent ans. » Il compare le respect qu'eurent les Romains pour leur Religion,

gion, toute fautive qu'elle étoit, avec le progrès rapide que fait parmi nous le mépris d'un culte vénérable en toutes manières; il s'étonne « que » dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, on » ait pris une sorte de plaisir à s'aveugler sur le » point le plus essentiel, & qu'à mesure qu'on » a perfectionné la raison, on se soit éloigné » de ce qui en doit être l'objet & la fin. »

Aux réflexions de notre élégant Philosophe on peut ajouter, que si la Religion est plus vivement attaquée dans un siècle éclairé, c'est aussi le tems où elle est mieux défendue; que la raison pour laquelle les beaux esprits, les Savans mêmes tombent quelquefois dans l'irréligion, c'est qu'éprouvant tous les jours les bornes de leur raison, dans les sujets les plus ordinaires, ils ont néanmoins la confiance de vouloir pénétrer des vérités qui ne sont point en eux, mais en Dieu; c'est que dans l'examen de la Religion ils renversent toutes les méthodes, réprouvant les principes les plus clairs à cause de quelques particularités qu'on ne peut expliquer; employant les subtilités de la Métaphysique, quand il n'est question que d'interroger les témoins de la révélation; voulant qu'on leur donne une évidence absolue, où ils ne doivent exiger qu'une évidence morale; rejetant dans cette seule affaire de la Religion, des preuves qu'ils trouvent excellentes & très-capables de les déterminer en toute autre matière. Nous ne parlons point des motifs cachés que la passion inspire: pour parler en stile de Lucrece, il est bien plus vrai que le libertinage détruit les Dieux, qu'il n'est vrai que la crainte les a faits. Enfin ce qui doit calmer un bon esprit & un Chrétien fidèle, lorsqu'il voit le progrès de l'impiété, c'est qu'il est écrit  
que

que quand le Souverain Juge paroîtra , à peine trouvera-t-il de la Foi dans l'Univers : il faut que l'Oracle s'accomplisse , & jugeons par là des révolutions qui nous menacent encore.

Nôtre Auteur parle ensuite de la Philosophie : c'est après la Religion l'objet le plus digne de nos recherches. Il retranche avec raison de sa liste de Philosophes , les hommes singuliers , difficiles , peu citoyens , peu sociables ; ceux qui n'ont d'autre mérite que d'avoir inventé des systèmes , d'avoir fait des découvertes dans les Arts ; « car avec ces talens merveilleux on peut » être esclave de ses passions , être estimable au » loin , & fort méprisable de près , étonner » l'Univers par les opérations de son esprit , & » le scandaliser par les dérèglemens de son » cœur : la Philosophie n'adopte que la vérité » de l'esprit , la droiture du cœur , & la modé- » ration des passions ; on n'est Philosophe qu'à » ce prix. »

Une dépendance de la Philosophie morale est la science des Loix ; on place ici au premier degré la Loi naturelle , dont la conscience est comme le héraut & le vengeur : « Cette conscience » est le meilleur livre de morale que nous ayons , » & celui qu'on lit le moins. On ne dit à per- » sonne ; lisez dans vôtre conscience. Ce seroit » rendre un grand service à l'humanité que d'ac- » coutumer les enfans à y lire ; ils y prendroient » l'habitude d'aimer le bien & de haïr le mal , » & de quelle force est l'habitude dans tous les » hommes ! »

La nécessité des Loix , leur étendue , leur économie sont des objets dignes d'attention pour quiconque commence à se connoître. La première puissance légitime est l'autorité paternelle :  
celle

celle des Rois en est l'imitation. Le Monarque est le pere de la Patrie, & les Citoyens sont ses enfans. « Une Nation est pour son Roi ce que qu'une famille est pour son Chef ; le respect & l'obéissance sont l'hommage des Peuples ; la vigilance & l'amour sont l'ame des Rois ; la soumission des uns & des autres feront leur durée en faisant leur bonheur. »

L'Auteur parlant des rapports entre les peres & les enfans, touché une question curieuse que d'autres Philosophes développent davantage. « Pourquoi la nature parle-t-elle plus aux peres en faveur des enfans, qu'aux enfans en faveur des peres ? » On répond qu'un enfant ne subsistant que par son pere, & tenant tout de lui, son pere le regarde comme un autre lui-même ; ainsi l'amour paternel est une sorte d'amour propre ; ce qui n'est pas la même chose dans les rapports de l'enfant au pere : car l'enfant n'a de son côté que la dépendance, il n'a aucun droit sur la personne de son pere ; ainsi l'amour qu'il lui doit sera bien un respect, une reconnaissance, une tendresse, mais ce ne peut être un amour propre ; & par cette raison les sentimens de l'amour filial ne sont point aussi vifs que ceux de l'amour paternel. « Il suffit d'être homme pour être bon pere, mais il faut être honnête homme pour être bon fils. » C'est la belle pensée d'un Moderne.

L'article de la société est un de ceux où nôtre Auteur étale plus de beautés ; il montre par-là que la Philosophie n'a point été imaginée pour faire des Misantropes. La nature, les besoins mutuels, l'étendue des générations humaines ont formé des familles, des Etats, des Royaumes, des Sociétés en un mot. Il y a des degrés  
dans

dans ces unions. On a comparé l'amour de la Patrie avec l'amour des parens ; ce dernier est plus fort : le premier a pourtant inspiré de plus grandes choses. Le lien d'un mariage légitime est respectable ; la Loi du divorce , autorisée chez les Romains , fut une espèce de monstre dans le Gouvernement civil & politique. « Le » célibat , continuë nôtre Auteur , détruit la » société ; on ne peut le regarder qu'avec pei- » ne. » Ce mot doit être tempéré par la Philosophie Chrétienne , qui préconise le célibat , qui le préfère à l'état du mariage.

La bonne éducation des enfans fait partie des devoirs de la société. Il semble d'abord que la tendresse des parens pour leurs enfans suffit pour les diriger dans les soins qu'ils doivent prendre d'eux : l'expérience a montré le contraire , & l'on s'en est reposé sur des étrangers , dont la profession à cet égard n'est ni assez honorée , ni assez recompensée.

Le bonheur de la société dépend des vertus : il y a une différence très-essentielle entre les vertus & les vices , entre ce qui est louable , & ce qui ne mérite que du mépris. Les hommes à la vérité font entrer l'amour d'eux-mêmes partout , ce mouvement est naturel ; sans lui , point de recherches du bien , point d'aversion pour le mal ; mais cet amour de nous-mêmes ne corrompt pas nos actions. « Il en est du plaisir que » donnent les vertus à ceux qui les pratiquent , » comme du goût qu'on trouve à manger ce » qui est bon. N'est-ce pas l'Être suprême qui » a placé dans les mets cette faveur indépen- » dante de l'art , pour inviter les hommes à se » nourrir ? Pourquoi ne voudroit-on pas que » ce soit la même main qui ait attaché à l'exer-  
cice



cice des vertus ce plaisir, qui en est la première récompense, afin d'inviter les hommes à les aimer ? »

Les passions sont différentes des vices, parce que la raison peut en faire des vertus. Si l'amitié est une passion, il faut convenir que c'est celle des *ames vertueuses*. Ceux qui se plaignent le plus de la rareté des véritables amis, n'ont jamais fait un pas pour en chercher; en général, ceux qui méritent des amis en ont, & ceux qui n'en ont point ne méritoient pas d'en avoir.

Nôtre Auteur raisonne aussi sur le bonheur & le malheur, sur les états de la vie, sur les plaisirs, sur les honneurs. Il fait voir en parlant des états que le grand désordre de la société vient du déplacement & de l'inutilité de talens. Il montre sur les plaisirs, que ceux de l'ame & de la raison sont bien plus le bonheur d'un sage, que les voluptés ne touchent un homme sensuel. Il parcourt le plaisir de la lecture, le plaisir des Arts, le plaisir du Spectacle de la Nature, le plaisir de l'amitié, le plaisir même qui résulte du travail.

Sur les honneurs, il prend un ton plus fort & qui approche de l'exhortation. C'est contre les ambitieux qu'il déploie ces moralités, mais il garde des éloges pour l'émulation. Il veut qu'on songe de bonne heure à acquérir de la *considération*; ce mot ne renferme ni orgueil, ni vanité, ni affectation de mérite ou de puissance; c'est une sorte d'estime, de faveur, de respect que concilient la vertu, les services, l'amour de la Patrie & de la société, le caractère d'honnête homme. Or cette *considération* est le fruit des années & d'un long travail, aussi bien

bien que des qualités personnelles; « il faut  
 » commencer de bonne heure à la mériter. . .  
 » C'est un trésor qu'il faut chercher dès notre  
 » entrée dans le monde, &c. » Tout ceci sans  
 doute est bien moral, bien judicieux.

Ce qui suit concerne la politique, & suppose  
 dans l'Auteur des connoissances en matière de  
 Gouvernement, & de ce qu'on appelle *grandes*  
*affaires*. Ce qui fait honneur à sa Philosophie,  
 c'est qu'il étend l'empire de la vertu, & les  
 Loix de la droiture jusqu'à la politique. « C'est  
 » une erreur, dit-il, de penser que les intérêts  
 » des Princes n'exigent pas autant de droitu-  
 » re & de probité que ceux des particuliers;  
 » ils en demanderoient davantage, si l'on pou-  
 » voit admettre du plus ou du moins dans la  
 » probité qui est indivisible. . . Il seroit fa-  
 » cile de démontrer que rien n'assure mieux le  
 » succès d'une négociation que la bonne foi;  
 » elle concilie l'estime & la confiance de ceux  
 » avec qui l'on traite; sans elle on perd un  
 » tems infini à se défier les uns des autres;  
 » on se trompe mutuellement; on craint de  
 » proposer ce qui auroit réussi; on s'attend  
 » réciproquement: cependant l'affaire languit;  
 » le moment décisif qui l'auroit terminée s'éva-  
 » nouit. » Il ajoute, en finissant ce morceau,  
*qu'on feroit un Livre de négociations manquées,*  
*faute de probité & de droiture.*

Les richesses, les hommes, le monde four-  
 nissent encore à notre Philosophe des articles  
 intéressans, qu'il faut lire & méditer. Ce qu'il  
 dit des femmes doit être pris dans le meilleur  
 sens; & le jeune Eleve qu'il forme à la vertu ne  
 doit pas s'y méprendre.

Le tableau qu'il trace du monde, est à peu près dans le même goût, sans dissimuler les écueils qu'on y rencontre, il indique les avantages qu'on peut en retirer. Le monde, selon lui, est un censeur sévère, un sage éclairé, un maître redoutable: « Un malhonnête homme, » un traître, un ingrat, un fourbe y sont dé- » criés à jamais. Il ne pardonne point, quoi » qu'on fasse pour réparer ses torts, il n'écoute » rien: il condamne quelquefois jusqu'au mo- » tif qu'on a de l'appaiser. . . . Lorsque le » monde sourit aux succès de ceux qui com- » mencent, il est le premier à leur défendre d'en » tirer vanité; il fait arrêter ses éloges quand » on en abuse; il ne loue d'abord que pour » louer encore; il encourage seulement, &c. » On voit bien dans tous ces portraits, & l'Auteur en avertit, qu'il faut considérer le monde non précisément comme l'assemblage de toutes sortes de personnes, mais comme une République intéressée à la conservation de la société.

Ce volume finit par des réflexions sur l'étude; & d'abord on fait sentir la nécessité d'une occupation, la misère & la honte d'une vie oisive. On indique ensuite les études qui peuvent convenir à chaque profession; on les préfère avec raison à tous les autres genres de travail ou de doctrine; mais comme ce petit abrégé de Philosophie doit être pour tout le monde, il faut aussi parler d'une étude qui puisse convenir à tous; c'est à proprement parler celle des belles Lettres, la pureté du langage, la connoissance de l'Histoire, le talent de juger d'un Ouvrage d'esprit, un goût qui fait apprécier les choses: » Voilà l'étude que le monde associe à tous; » celle qu'il aime, la seule qu'il veut qu'on » paraisse

» paroisse avoir faite. » Car pour l'étalage des Savans, l'exactitude des *Citateurs* de passages, le polémique, la sécheresse ou l'emphase des Pédans; ce sont des objets de raillerie pour un monde léger, poli & délicat. Ce n'est pas seulement parce que ces prétendues doctrines lui sont étrangères, c'est parce qu'il croit y voir de la vanité, de l'affectation, de la contention; défauts qu'il ne pardonne point, & dont il se venge par des mépris.

Le caractère de cet ouvrage, comme on le voit, est la raison ornée de toutes les graces du discours, & autorisée d'un long commerce avec le monde le plus poli.

III. On a présentement les Tomes V. VI. & VII. du *Spéctacle de la Nature*, ou *Entretiens sur les particularités de l'Histoire naturelle*, dont l'élegant Auteur Mr. Pluche est si connu & si estimé. Il nous présente dans ceux-ci, l'homme avec tous ses rapports; partie, par conséquent, la meilleure & la plus grande du *Spéctacle de la Nature*. L'Homme y est considéré en lui-même, en société avec son semblable, en société avec Dieu; & tout cela est exécuté de cette façon noble & intéressante que tout le monde connoît. Mr. Pluche promet un VIII<sup>me</sup>. volume, qui fera l'épilogue de son *Spéctacle* & le dernier de sa riche collection.

IV. *Introduction à la connoissance de l'esprit humain*, in douze, ouvrage nouveau imprimé à Paris. Son Auteur aime à réfléchir & à tout apprécier. Instruit des usages du monde, il y joint la Métaphisique du cœur humain, en bel esprit qui  
moralise,

moralife, qui instruit les autres en se développant à lui-même ses propres sentimens.

Autre in 12. C'est un *Petit Dictionnaire des tems pour l'intelligence* des Gazettes & des nouvelles de la guerre. On a entrepris d'y rassembler tout ce qu'on juge nécessaire aujourd'hui pour entendre les discours publics, & c'est pour faciliter les connoissances à cet égard que ce Dictionnaire est fait. D'abord on y trouve quelques notions touchant les Fortifications, l'Art militaire, la Marine, la Géographie. Ensuite se présente le corps du Livre; c'est une espèce de Carte raisonnée qui expose tous les endroits dont les noms peuvent intervenir dans les nouvelles courantes. L'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays Bas, les frontieres de France & d'Espagne, sont l'objet de grands détails. L'Auteur explique la situation de chaque endroit, il donne une idée de ses forces, de ses défenses; il rapporte quelques traits historiques qui le concerne, & tout cela est écrit d'un stile clair, méthodique & propre d'un Livre d'instruction.

On a de plus en livres nouveaux recherchés, *La science de la guerre divisée en deux Livres*. Le premier traite des Fortifications; le second des opérations d'une Armée en campagne, en 2. vol. in 8. avec figures.

*Nouvelle édition du Traité de l'éducation des Enfans*, par Mr. Locke 2. vol in 12.

*Le chemin de l'amour divin, Description de son Palais & des beautés qui y sont renfermées* in 12. L'exécution de ce Livre est bonne & capable d'édifier bien des personnes. On y peint sous des images les sentimens d'un cœur qui aime Dieu & qui veut l'aimer davantage.

*Nouvelle Edition des Mémoires de Montecuculli, Généralissime des troupes de l'Empereur.* in 12.

## E N I G M E.

**C**elui qui créa tout ne me fit pourtant point,  
Et l'homme, cet ouvrage accompli de tout point,  
N'égale pas encor mon ancienne naissance.

Je suis avec le pauvre ainsi qu'avec le Roi,  
Aveugle je les suis avec grande assurance,  
Sans qu'ils s'embarassent de moi.

Quoique je sois sans yeux je donne des lumieres  
Auxquelles les Savans ont très-souvent recours,  
Leur étant nécessaires  
Pour bien régler leurs jours.

Le mot de l'Enigme du mois passé est le  
*Stercus.*

Nous donnâmes dans nôtre Journal du mois de Mai dernier, un Mémoire sur un remède propre à guérir les Sciaticques, qui est du Sr. Maurain, Maître Chirurgien à Paris. Mais pour meilleure adresse que le Public paroît souhaiter, on devra écrire au Sr. Maurain Maître Chirurgien Juré de Paris, rue Couture Sainte Catherine, du côté de la rue Saint Antoine, bien détailler la maladie, & marquer de la façon qu'elle a commencée; ledit Sr. Maurain répondra aux Lettres affranchies qu'on lui enverra. Il verra ceux à qui son remède conviendra, & le leur marquera. Au remède se trouvera joint un mémoire instructif de la façon qu'il faut le mettre en pratique, & tout ce qui est à observer pendant qu'on en use. Si lorsqu'on s'en servira on a quelque éclaircissement à faire au Sr. Maurain, il faudra lui écrire. Il promet de répondre avec plaisir.

ARTICLE

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **Vienne.** L'arrivée en cette Cour du Comte de Podewils, caractérisé par le Roi de Prusse de son Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire, annonçoit le départ immédiat du Comte de Bernes pour celle de *Berlin*, revêtu d'un même caractère de la part de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine auprès de Sa Maj. Prussienne. Ses équipages envoyés d'avance à *Olmütz*, ne laissoient d'ailleurs aucun doute là-dessus. Mais Mr. de Bernes se tenant encore à *Vienne* au commencement d'Août, six semaines environ après que Mr. de Podewils y est venu, le public en a voulu prendre occasion de penser peu favorablement sur la commission à exécuter réciproquement par les deux Ministres. Et c'est ce qu'on croit devoir détruire, en donnant mieux la cause du départ retardé de celui qu'on destine pour *Berlin*. Il ne s'y rendra, comme on le prétend, qu'au retour d'un voyage que le Roi de Prusse est allé faire en *Silesie*, puisque sa présence paroîtroit inutile dans la résidence ordinaire de ce Prince, tandis qu'il en est absent.

Le Comte de Podewils, qui n'a pas laissé d'entrer en conférences avec le Ministère depuis l'audience publique qu'il eut le 23. Juin de Leurs Majestés Impériales, notifia d'abord au Comte d'Uhlefeldt, Grand Chancelier, que le Roi son Maître l'avoit chargé de faire toutes instances sur les moyens d'un accommodement des affaires de l'Europe, d'autant que ce Monarque étoit

Conféren-  
ces du Com-  
te de Podewils.

dans le désir le plus sincère de contribuer de son  
 possible à y rétablir la Paix générale ; sujet prin-  
 cipal des instructions qu'il envoyoit à tous ses  
 Ministres dans les Cours étrangères. Il eut pour  
 réponse « Que l'Impératrice-Reine ne pouvant  
 » rien faire à cet égard que de concert avec ses  
 » Alliés , c'étoit à la Cour de *Londres* à se dé-  
 » clarer sur la possibilité qu'elle voyoit à cet  
 » accommodement : Que pour peu qu'il fût  
 » acceptable, Sa Majesté Impériale étoit prête  
 » d'y donner les mains ; & que toute l'Europe  
 » reconnoîtroit , par la générosité de ses senti-  
 » mens, combien elle étoit éloignée de vou-  
 » loir perpétuer la guerre, ainsi qu'on le lui avoit  
 » imputé plusieurs fois, de la manière la plus  
 » injuste. » Le Ministre Prussien ayant continué  
 ses conférences avec ceux de la Cour , y reprit  
 sur la fin de Juillet la matière de mettre fin aux  
 troubles présens. Il leur fit des ouvertures de  
 Paix, qu'il assura être relatives à celles qui étoient  
 parvenues au Roi son Maître de la part de la  
 Couronne de France : Et sur ces nouvelles pro-  
 positions l'Impératrice lui a fait encore répondre :  
 « Qu'elle étoit fâchée de ne pouvoir les accep-  
 » ter ; que cependant il lui eut été très-agréable  
 » de profiter des soins que le Roi de Prusse se  
 » donnoit par rapport à la Paix ; mais qu'elle lui  
 » laissoit à considérer si des propositions pou-  
 » voient être acceptées, où elle ne trouvoit ni  
 » pour Elle, ni pour ses Alliés, les avantages  
 » & les sûretés qu'elle étoit en droit de se pro-  
 » mettre, pour compter sur une Paix solide &  
 » permanente ; qu'ainsi elle étoit contrainte de  
 » s'en remettre, quoique malgré elle, au sort  
 » des armes, & que pour le présent elle se bor-  
 » noit à maintenir la bonne intelligence avec



» Sa Majesté Prussienne, même à l'affermir, per-  
» suadée de trouver dans ce Monarque des dis-  
» positions qui répondissent à de tels senti-  
» mens. »

Par ces déclarations de part & d'autre, on découvre, du moins en partie, quelle est la commission du Ministre Extraordinaire que le Roi de Prusse tient à *Vienne*, Elle est intéressante, puisque l'ouvrage de la Paix en fait l'objet; elle seroit en même-tems agréable, si portant des conditions auxquelles on pût souscrire, on entamoit une juste négociation à cet égard : Car quelque inclination que marquât l'Impératrice-Reine de parvenir à la Paix, elle ne trouve point dans la commission du Comte de Podewils ce qu'elle croyoit devoir attendre avec justice. Sa Majesté ne trouvant pas non plus ses avantages dans un plan de pacification reçu depuis peu de *Londres* & de *La Haye*, a jugé à propos de faire savoir à ses Alliés : « Qu'il lui seroit aisé d'en  
» obtenir de bien plus considérables des Cou-  
» ronnes de France & d'Espagne, si elle vou-  
» loit entrer dans une négociation particulière  
» avec l'une ou l'autre de ces deux Couronnes,  
» qui s'étoient même déjà expliquées sur la  
» nature de ces avantages : Mais que s'étaut in-  
» terditte toute négociation, de quelque nature  
» que ce pût être, à l'exclusion de ses Alliés,  
» elle persistoit inébranlablement dans ce prin-  
» cipe; & qu'elle les exhortoit à concourir tou-  
» jours également avec elle, dans les mesures  
» vigoureuses qui devoient résulter de leur  
» constance mutuelle & du concert de leurs  
» résolutions. »

II. Sur ce qu'on vient de rapporter il peut avoir été considéré à la Cour Impériale, qu'il conve-

Départ  
du Prince  
Charles  
pour les  
Pays-Bas.

noit que le Sérénissime Prince Charles de Lorraine ne commandât point dans l'Empire, mais qu'il se rendât aux *Pays-Bas*, afin de prendre le commandement en Chef des troupes de l'Impératrice-Reine qui s'y trouvent & de celles de ses Alliés. Car étant parti le 11. Juillet de *Vienne*, après avoir pris congé de L. M. Imp. & arrivé à *Ratisbonne* le 15., il a continué son voyage par *Nuremberg*, *Francfort*, *Meurs* & *Gueldre* sur *Vento*, d'où on l'a appris arrivé au Camp de l'Armée qui est sous ses ordres, & qu'il a trouvée toute rassemblée. Le Prince de *Lobkowitz* a eu ordre de demeurer provisionnellement dans l'Empire; & c'est le Comte de *Palfi* qui a conduit à cette Armée le Corps de troupes de l'Impératrice-Reine qu'on avoit fait assembler à *Heilbronn*.

Mais l'augmentation à donner aux forces de Sa Majesté dans les *Pays-Bas*, n'ayant pas été trouvée suffisante par la jonction qui s'y est faite de ce Corps, on a envoyé ordre à une partie de ses contingens destinés pour la formation de l'Armée neutre de l'Empire, de se mettre aussi en marche, afin de se réunir de même sous le Prince Charles. Il en est ainsi parti le plus grand nombre avec beaucoup de recrues & un train d'artillerie & de pontons, auquel on a fait passer le *Rhin* à *Cologne*. Un corps de troupes *Bavaroises* marche également, toujours pour renforcer l'Armée des Hauts Alliés, la négociation pour avoir du monde de la Cour de *Bavière*, ayant enfin été terminée à *Munich* le 21. Juillet à la satisfaction de l'Impératrice-Reine, du Roi de la Grande-Bretagne & des Etats Généraux des Provinces-Unies. Sa Maj. Imp. avoit conclu quelques jours auparavant avec ces deux dernières

Puissances

Puissances, une Convention particulière, qui confirme tous les engagements antérieurs, & contractés mutuellement, de même que l'obligation de n'entrer dans aucunes mesures par rapport aux affaires générales, que d'un commun accord, & par un concert unanime entre les trois Puissances.

III. Quatre mille Croates & Warasbins sont encore partis pour l'Armée d'Italie. La manière dont ces troupes se sont comportées à l'action de *San Lazzaro*, & l'utilité du service qu'on espère d'en retirer de plus en plus, a déterminé la Cour à ce nouvel envoi, qui pourra être d'autant mieux suivi par d'autres, au besoin, que le Prince de Saxe-Hildbourghausen, qui est en *Croatie*, a mandé y avoir réglé les choses à pouvoir toujours compter à l'avenir sur un corps de près de vingt mille hommes, que cette Province & les Districts qui en dépendent, entretiendront sur pied pour le service de leur Souverain. Le Prince de Saxe-Hildbourghausen a fait outre cela en *Croatie* divers arrangemens fort utiles à la Cour. Il s'est arrangé de même avec les Corbaviens & les Lycaniens.

Croates en  
voyés en  
Italie.

La Cour a envoyé ordre à *Mantoue* d'en faire partir pour la *Hongrie*, tous les prisonniers François, Espagnols, Napolitains, Modenois & Genoïs qu'on a faits jusqu'ici, d'autant que le *Cattel de Francfort* ne s'étend pas à l'Italie.

IV. On compte que l'affaire du Colonel *Trenck* touche à sa fin. Il en est de même du procès du Prince *Cantacuzene*, les Commissaires chargés de l'instruire ayant fait rapport qu'il paroïsoit par les propres Lettres de ce Prince écrites à *Constantinople*, que son dessein avoit été d'exercer la *Porte Ottomane* contre l'Impératrice.

Procès des  
Prince Can-  
tacuzene.

Reine, afin de profiter des dissensions entre les deux Puissances, pour parvenir au but qu'il s'étoit proposé d'être mis en possession de la *Valachie*; qu'ainsi il s'étoit rendu coupable de mort. Mais dans un tel cas, comme en toutes autres choses, l'Impératrice voulant tenir une conduite ouverte, & conforme à ses sentimens de candeur, elle a communiqué à la Porte les découvertes qui ont été faites sur les projets du Prince Cantacuzene. En même-tems S. M. Imp. a chargé son Ministre auprès du Grand Seigneur, de lui déclarer qu'elle étoit fort éloignée de penser que Sa Hauteffe eut la moindre connoissance de ces projets; qu'elle n'y considéroit que les mauvaises intentions de celui qui avoit été capable de les former, & qu'elle avoit de si grands témoignages des bonnes dispositions de la Porte, qu'elle s'y reposoit avec une confiance parfaite.

De magnifiques présens pour le Grand Seigneur & ses principaux Ministres, qu'on a depuis peu envoyés à *Constantinople*, doivent d'ailleurs fortifier la Porte dans ses bons sentimens.

*Résolution  
des Cercles  
de l'Empire.*

V. La Cour vient d'avoir la satisfaction d'apprendre de l'Empire, que les Cercles associés, après quelques délibérations, avoient arrêté de se prêter la main mutuellement & de s'entresecourir dans toutes les occasions où l'un d'entre-eux seroit attaqué ou insulté de la part de quelque Puissance étrangere. Cette résolution des Cercles a été prise sur ce que l'Impératrice-Reine leur a fait représenter par son Ministre à *Francfort*, que comme des circonstances pourroient survenir de nouveau où les troupes Françaises rentreroient dans l'Empire, il lui paroissoit  
nécess-

nécessaire, pour le bien & l'utilité du Corps Germanique, de convenir que si dans un cas pareil il y avoit quelqu'un des Cercles attaqué, les autres concourroient immédiatement & de tout leur pouvoir à sa défense.

Une autre nouvelle non moins satisfaisante fut apportée sur la fin de Juillet à la Cour, par un Courier dépêché de *Petersbourg*; c'est une déclaration de l'Impératrice de Russie, par laquelle cette Princesse fait savoir qu'il y a actuellement 80. mille hommes de ses troupes assemblés en *Livonie*, & dans les Provinces conquises, lesquels seront prêts à marcher pour le service de l'Impératrice-Reine, en cas que les Etats qu'elle possède dans l'Empire courussent risque d'être troublés ou attaqués.

Sur la démission qu'a donnée le Comte Esterhasi de sa Charge de Chancelier du Royaume de Hongrie, elle a été conférée au Comte de Nadasti.

VI. *Baviere.* On en est venu enfin à la conclusion des affaires qui se traitoient depuis long-tems en cette Cour. Mr. Onslow Butrish & le Baron d'Aylva, Ministres Plénipotentiaires du Roi de la Grande Bretagne & des Etats-Généraux, ont signé le 21. Juillet avec les Ministres de l'Electeur, une Convention par laquelle Son Altesse Electorale engage un Corps de six Bataillons de ses troupes à la solde de ces deux Puissances, sous un payement stipulé, & dont le premier quartier a été remis d'avance à *Munich*.

Le Comte de ChotECK, Ministre de l'Impératrice-Reine, a beaucoup contribué au succès de ce Traité de Subside, qui est en cela plus relevé, que Mr. Renaud, Ministre de France, n'a rien

rien négligé pour le traverser. Le corps de troupes qui en fait le sujet, s'est déjà mis en marche vers les *Pays-Bas*. On a conclu dans le même mois de Juillet une autre affaire importante, savoir, le double mariage entre l'Electeur & la Princesse Marie-Anne, fille du Roi de Pologne Electeur de Saxe, & celui du Prince Royal & Electoral de Saxe avec l'aînée des Sœurs de l'Electeur appelée Marie-Antoinette. Le Comte de Gerdsdorff étoit venu à cette occasion de *Dresde* à *Munich*. Ce Mariage a été déclaré dans ces deux résidences Electorales le 26.

Le renouvellement des anciens Traités de Confraternité entre les deux Maisons Electorales de *Baviere & Palatine*, a aussi été signé le 4. Juillet par le Comte de Piosasque qui étoit venu à cet effet de *Manheim* à *Munich*, & par les Ministres de l'Electeur.

VII. *Prusse*. Si le Comte de Bernes n'est pas encore arrivé à *Berlin*, c'est, comme on l'a dit & comme on le prétend, à cause de l'absence du Roi, puisque Mr. de Weingarten, nommé par l'Impératrice-Reine son Secrétaire de Légation, y est depuis le 15. Juillet. Ce fut le 26. que le Roi partit pour la *Silesie*, résolu, dit-on, d'y faire la revue de toutes les troupes qu'il a dans cette Province. On l'attend de retour; & ce ne sera qu'ensuite qu'on saura mieux si Sa Majesté voudra faire valoir, par des termes plus énergiques qu'elle n'a employés jusqu'à présent, la médiation dans le grand ouvrage du rétablissement de la Paix.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en  
ESPAGNE depuis le mois dernier.

1. **E**spagne. Cette Cour dans le deuil pour la mort du Roi, ne présente pour les affaires du dedans du Royaume, que les arrangements qui se prennent d'ordinaire d'un tel événement par un Roi Successeur. Pour les affaires du dehors & relatives aux Cours étrangères, elles demeurent jusqu'ici dans l'état où elles étoient lors du décès de Philippe V. Mort du  
Roi Philipp.  
V.

Ce fut le 9. Juillet que ce Prince mourut au Palais du *Buen-retiro* à *Madrid*, âgé de 62. ans six mois & 21. jours. Une mort subite l'y enleva vers les deux heures de l'après-midi, en présence de la Reine son Epouse, elle n'avoit été précédée que de quelques dégoûts & d'une insomnie depuis le 6. que tout ce qu'on employa pour les dissiper, n'y firent rien. Le Prince & la Princesse des Asturies, les Infants & les Infantes furent appelés, mais étant arrivés ils trouverent le Roi expirant. La Reine dans l'excès de son affliction, mais recueillant ce qu'elle avoit de force dans ces momens, se tourna vers le Roi Successeur, le salua, & lui ayant souhaité un heureux règne, elle se retira dans son cabinet pour y donner un cours plus libre à sa douleur. Le nouveau Roi alla la consoler de son mieux, & lui dit qu'elle seroit constamment traitée comme Reine.

Dès que ce Prince fut retourné dans son appartement, les Capitaines aux Gardes y allerent prendre

Testament  
du feu Roi.

prendre l'ordre, & changerent la Garde de Philippe V. en celle de Ferdinand VI. Les sentinelles furent doublées, & l'on prit toutes les mesures de sûreté dont on use en de pareilles circonstances. Les Ministres vinrent ensuite baiser la main du Roi régnant, ils passerent de là dans l'appartement du feu Roi, & y ouvrirent son Testament qui étoit fait depuis l'an 1724. Il porte « que la Reine son Epouse aura en pro-  
» pre le Palais de *St. Ildefonse* sa vie durant,  
» avec tous les meubles & tableaux; & six cens  
» mille piastres de pension annuelle, outre les  
» deux cens mille ducats qui sont accordés de  
» coutume aux Reines douairieres d'Espagne  
» pour leur subsistance. » Un Codicile fait à  
ce Testament en 1727. le ratifie & y ajoute  
» qu'au cas que la Reine ne veuille pas se tenir  
» à *St. Ildefonse*, il lui sera libre d'aller faire  
» sa résidence dans telle Place du Royaume,  
» Ville ou Bourg, qu'elle choisira, sans devoir  
» y trouver la moindre opposition; que même  
» si elle vouloit vivre hors de la Monarchie,  
» elle en auroit également la liberté, & rece-  
» vroit ses pensions par-tout où elle se retire-  
» roit. » Le Roi Philippe V. recommande par  
ce Codicile, à son successeur, d'avoir pour la  
Reine douairiere tous les égards possibles, &  
même de prendre ses conseils, déclarant s'en  
être toujours bien trouvé. Il ordonne ensuite  
que son corps ne sera embaumé que deux jours  
après sa mort, & qu'il veut qu'on le transporte  
à *St. Ildefonse* pour y rester en dépôt jusqu'à la  
mort de la Reine son Epouse, que leurs corps  
ensemble seront mis dans un tombeau de mar-  
bre blanc au milieu de l'Eglise de ce Château.  
On s'y est conformé, le nouveau Roi ayant dé-



claté que tous les points du Testament & du Codicille seroient exécutés de même : Il le veut sur-tout quant aux dispositions faites en faveur de la Reine douairiere : Car il a pour cette Princesse des égards proportionnés à la soumission & au respect qu'il lui a toujours rémoignés ; & il le fait paroître dès maintenant , en ce que pour profiter de ses lumieres, il ne veut pas permettre qu'elle s'éloigne de la Cour.

On a trouvé que la cause de la mort subite du feu Roi , étoit dans le ventricule gauche du cœur, qui s'étoit ouvert à la partie moyenne inférieure, de la longueur de quinze lignes, par où le sang s'étoit épanché dans le péricarde ; ce qui pouvoit tirer son sujet d'une toux violente dont le Roi étoit souvent travaillé.

II. Il n'y a jusques ici que quelques changemens d'œconomie faits à la Cour , c'est-à-dire, quelques réductions dans les pensions, & dans les gages de certains Ministres. Car tous les Officiers de la Couronne qui étoient de service chez le Roi Philippe V. se retrouvent dans leurs Emplois auprès du Roi régnant. Les Seigneurs & Dames du Palais de la Reine Douairiere sont de même entrés dans le service de la Reine régnante , à l'exception du Comte de Montijo Grand Maître de la premiere , & du Duc de Secessar son Grand Ecuyer, qui ont demandé & obtenu de continuer auprès d'elle leurs services.

III. Les Palais du Duc d'Osborne & du Prince Pio ont été meublés & servent actuellement de logement à la Reine veuve, à l'Infant Cardinal, & à l'Infante Marie - Antoinette, que cette Princesse a demandé d'avoir auprès d'elle ; il ne reste ainú au *Buen-Retiro* , que Leurs Majestés régnantes, la Princesse Epouse de l'Infant Don Philippe,

Philippe, & la jeune Princesse sa fille.

*Teneur de la notification de la mort du feu Roi, faite aux Rois de France.*

IV. Si le nouveau Roi est dans l'intention de laisser toutes choses quant à l'intérieur à peu près dans l'état où il les a trouvées à son avènement au Trône, S. M. paroît résoluë de maintenir aussi les engagements qui subsistent entre elle & le Roi de France. Car le Courier dépêché à Versailles pour y porter la première nouvelle de la mort du feu Roi, a été chargé de dépêches pour le Prince de Campo-Florido, par lesquelles il devoit faire connoître à S. M. Très-Chrétienne » Que le Roi Ferdinand étoit dans les » mêmes sentimens que le feu Roi son pere, » sur le maintien de l'amiré & de la bonne intelligence avec la Couronne de France; que ce » Prince étoit persuadé que l'avantage & la » gloire des deux Monarchies dépendoient de » leur union intime; qu'il y contribueroit de » son côté en tout ce qui dépendroit de lui; que » les affaires domestiques de son Royaume demandoient sa principale attention dans les » premiers momens de son avènement au Trône; » & qu'aussi-tôt qu'il auroit donné ses soins à cet » objet, il entreroit avec plaisir dans le détail » des mesures qu'il convenoit de prendre à l'occasion des affaires de l'Eutope. »

*Réponse du Roi de France.*

La Lettre de notification envoyée au Prince de Campo-Florido, Ambassadeur de S. M. en France pour la remettre au Roi Très-Chrétien, renfermoit de pareilles expressions. On y a depuis reçu la réponse de ce Monarque. L'Evêque de Rennes son Ambassadeur, l'a remise au Roi; elle est conçue dans des sentimens semblables à une déclaration que cet Ambassadeur a faite à S. M. en la lui remettant, & qui porte en substance » Que la vive sensibilité que le

Roi

25 Roi de France son Maître avoit de la mort  
26 du feu Roi d'Espagne, trouvoit un grand sou-  
27 lagement dans les bonnes dispositions où elle  
28 voyoit le Roi Ferdinand son successeur: Qu'elle  
29 remarquoit avec joye combien la gloire & les  
30 intérêts des deux Couronnes lui étoient chers :  
31 Que ces sentimens si dignes d'un Prince de la  
32 Maison de Bourbon, ne pouvoient que contri-  
33 buer infiniment à leur sûreté mutuelle : Que  
34 le Roi Ferdinand devoit être persuadé que  
35 S. M. seroit toujours prête à remplir les en-  
36 gagemens des Traités qui unissent les deux  
37 Monarchies ; & que non-seulement elle les  
38 confirmeroit avec la plus grande satisfaction,  
39 mais qu'elle les amplifieroit même autant que  
40 l'intérêt du Royaume d'Espagne pourroit  
41 l'exiger.

V. Par ces notifications de part & d'autre,  
& sur-tout par celles du Roi, il paroît que Sa  
Majesté est resoluë de maintenir les engagemens  
qui subsistent entre sa Maison & la Couronne  
de France ; mais on voit en même-tems que  
remplie comme elle est d'une affection sincère  
pour la Nation Espagnole, elle tâchera de la  
faire jouïr le plus promptement qu'il sera pos-  
sible, des avantages de la paix, moyennant qu'elle  
puisse y parvenir à des conditions honorables ;  
il y en a déjà de proposées de la part de la Cour  
de *Londres*, par la voye de celle de *Lisbonne* où  
s'est rendu un Ministre Anglois, afin de les  
faire appuyer du crédit du Roi de Portugal. Mais  
il est venu un Courier de France à *Madrid*  
avec des instructions fort amples pour l'Evêque  
de Rennes, afin de contrebalancer la négociation  
de ce Ministre. En attendant le Roi a envoyé  
ordre au Comte de Gages qui commande sous  
l'Infant

l'Infant Don Philippe, l'Armée du Roi en *Italie*; de tenir ses troupes unies, comme à l'ordinaire, avec celles de France, pour attendre, s'il le faut, la jonction des renforts qui devoient joindre ces dernières: S. M. lui marque en même-tems être bien satisfaite de ce qu'il a scû tirer parti de la situation embarrassante où il s'est trouvé après l'affaire de *San Lazzaro*, en prenant une position qui en impose à tout le *Milanez*, son Armée jointe à celle du Maréchal de Maillebois s'étant ouverte la communication avec la *Suisse* en même-tems qu'elle tâche de la conserver avec l'Etat de *Venise*.

VI. Le Roi qui est laborieux, travaille tous les jours quatre heures avec ses Ministres, savoir, deux heures le matin & autant l'après-midi. Il veut jusqu'ici tout voir par lui-même; d'où se sont déjà ensuivis quelques réglemens avantageux pour les peuples, comme, entre autres, une forte diminution des droits d'entrée de *Madrid* sur routes les denrées, & l'exécution des Fermes des Eaux de vie, un chacun pouvant en faire chez soi librement, & les vendre suivant son bon plaisir, ce qui n'étoit pas. Sa Maj. a ordonné aussi de payer du Trésor Royal, les gages à tous les domestiques de sa Maison & de celle de la Reine, qui n'en avoient rien touché depuis fort long-tems: Et d'un autre côté elle a défendu jusqu'à nouvel ordre de faire plus passer des remises en *Italie*, comme devant y en avoir à *Genes* assez pour continuer la guerre pendant plusieurs mois.

La Charge de Corregidor de *Madrid* vient d'être érigée par le Roi en Gouvernement politique & militaire, en faveur du Comte de *Taboada-Maceda*, Gouverneur de *Pampelune*, qui est remplacé dans ce Gouvernement par Mr. de *Villaneda*,

*des Princes &c. Septemb. 1746. 185*  
Villaneda, Lieutenant Général & Capitaine des  
Gardes Espagnoles.

#### A R T I C L E IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en*  
*FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **D**ANS une conférence du Comte de Wasse-  
naer & de Mr. Gilles, Ministres Extraor-  
dinaires de la République des Provinces Unies,  
tenuë le 12. Juillet avec le Marquis d'Argenson,  
ils lui firent des propositions de leurs Maîtres,  
qui furent trouvées d'une conséquence assez  
grande, pour donner lieu à un Conseil que le  
Roi tint le lendemain. Ces propositions ne fu-  
rent point de simples ouvertures sur l'ouvrage  
d'une pacification générale, mais une réquisi-  
tion de l'entamer, s'il étoit possible, sur un plan  
général qui leur a été prescrit dans les dernières  
instructions, dont Mr. Gilles a été chargé à  
son départ de *La Haye*. Ce Plan est positif, &  
il leur a été ordonné de continuer à travailler  
conformément à son contenu. Mais quoique  
Mrs. de Wasse-naer & Gilles ayent eu encore di-  
verses conférences depuis le 12. Juillet, on  
n'en voit pas plus de fruit, que de toutes celles  
qu'ils avoient tenuës jusques-là avec les Mini-  
stres du Roi sur la même matiere. On n'a même  
en rien adouci les Ordonnances qui regardent le  
commerce que les Sujets des Etats Généraux  
peuvent y faire. Jusques-là que le Conseil des  
Prises rend des Sentences rigoureuses contre  
leurs Navires, qui n'ont pas tous les Certificats  
dont on veut qu'ils soient munis, pour profiter  
du peu d'avantage qu'on leur accorde encore.

*Sujet des*  
*conférences*  
*des Ministres*  
*d'Hollande.*

Il les comprend même dans la confiscation, quand ils n'ont pas toutes les preuves par lesquelles on puisse justifier qu'ils appartiennent à leur Nation.

II. Sur le fait de la Navigation le Roi a rendu une Ordonnance. Elle tend à assurer le succès des escortes, & contient en substance ce qui suit.

*Ordonnance  
du Roi pour  
les escortes  
en mer.*

» Sa Majesté ayant fait armer des Vaisseaux  
 » de guerre afin d'escorter les Navires mar-  
 » chands destinés pour le commerce des Isles  
 » Françaises de l'Amérique, & voulant assurer  
 » le succès de ces escortes tant de la part des  
 » Capitaines marchands qui seront à portée  
 » d'en profiter, que de la part des Officiers  
 » qui en auront le commandement; Elle fait  
 » très expresse inhibitions & défenses auidits  
 » Capitaines & Maîtres, de partir sans escortes,  
 » soit des Ports de France pour lesquels il sera  
 » fourni des escortes, soit des Ports desdites  
 » Isles, à peine de 300. livres d'amende, & de  
 » servir pendant un an en qualité de simples  
 » Matelots & sans solde, sur les Vaisseaux de  
 » Sa Majesté. Veut néanmoins & entend S. M.  
 » que les Navires qui par quelque accident forcé  
 » n'auront pû joindre le convoi avant son dé-  
 » part, ou qui étant partis avec le convoi,  
 » seront forcés de relâcher, remettent en mer  
 » dans l'espace d'un mois, pour suivre leur de-  
 » stination. Fait pareillement inhibitions & dé-  
 » fenses auidits Capitaines & Maîtres, de quit-  
 » ter lesdites escortes, à peine contre ceux qui  
 » les auront quittées volontairement & sans y  
 » être forcés, de mille livres d'amende, d'un  
 » an de prison, & d'être déclarés incapables de  
 » commander aucun Bâtiment de mer. Pour-  
 » ront ceux qui seront accusés d'être tombés  
 » dans

» dans le cas, faire valoir pour leur défense,  
» leurs journaux de navigation & les procès  
» verbaux qu'ils auront dressés avec leurs équi-  
» pages : Veut Sa Maj. que dans les cas où les-  
» dits Capitaines & Maîtres seront partis sans  
» escorte, ou se seront séparés volontairement  
» de la flotte, sur les ordres qui leur en auront  
» été donnés par les propriétaires des Navires,  
» lesdits propriétaires soient condamnés en  
» leur propre & privé nom, à dix mille livres  
» d'amende, outre les peines portées dans les  
» deux articles précédens contre lesdits Capi-  
» taines & Maîtres; Enjoint Sa Majesté aux  
» Officiers commandans lesdites escortes, d'ap-  
» porter tous leurs soins à la sûreté desdites  
» flottes, de les accompagner & de les tenir tou-  
» jours sous leur pavillon, leur faisant S. M.  
» très-expresses inhibitions & défenses de les  
» abandonner pour quelque prétexte que ce soit,  
» à peine de cassation, & même de plus grande  
» peine suivant l'exigence des cas & des cir-  
» constances.

VII. On a eu grand soin de tenir cachée à  
Madame la Dauphine la mort du Roi d'Espagne  
son pere, à cause du terme où elle étoit de sa  
grossesse. Cette Princesse sentit le 18. Juillet les  
premières douleurs de l'enfantement, pour les-  
quelles on jugea à propos de la saigner sur le  
champ. Le 19. à 10. heures du matin, elle mit  
au monde une Princesse qui fut ondoyée par le  
Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France.  
Peu après Madame la Dauphine commença de  
se trouver dans un état dangereux. Le 21. Elle  
eut une grosse fièvre. On la saigna le 22. & elle  
mourut dans la matinée, âgée de 20. ans, un  
mois & onze jours: Elle se nommoit Marie-

*Mort de  
Madame la  
Dauphine.*

Therese, & avoit été mariée le 20. Fevrier 1745 à Mgr. le Dauphin. Son corps fut exposé le 23 à visage découvert dans son appartement à *Versailles*, il fut embaumé le 24. & transporté le 1. d'Août à *St. Denis*, où il a été déposé dans le Caveau de la sépulture Royale. Le convoi partit de *Versailles* vers les six heures du soir. Il étoit accompagné de quatre Princesses & de plusieurs autres Dames. Il y avoit nombre de Carrosses & 60. Pauvres. Les Officiers de feu Madame la Dauphine & de la Maison du Roi montés sur des chevaux caparaçonnés, précédoient la marche, de même que les troupes qui composent le Guet du Roi. Les nouvelles de *Paris* mettent en récit ce convoi qui a été également lugubre & pompeux. Le Corps passa vers les neuf heures par le Cours de *Paris* & la porte *st. Denis*, d'où il continua jusqu'à l'Abbaye de ce nom. La même nuit le cœur de cette Princesse fut porté au Couvent Royal du *Val de Grace*.

VIII. Il a été réglé que la Princesse dont la feuë Dauphine est accouchée, seroit désignée provisionnellement par le titre de *Madame*. Elle continuë à se bien porter. Le Roi, la Reine & le Dauphin sont allés passer quelques jours à *Choisy* depuis la mort de la Dauphine; ce qui ayant fait différer le départ du Roi pour retourner à son Armée dans les *Pays-Bas*, Sa Majesté a jugé à propos d'envoyer ordre au Maréchal de Saxe, dès la fin de Juillet, de faire telles dispositions qu'il croiroit convenables eu égard aux desseins de l'Armée des Alliés, entre-autres, de faire prendre aux troupes une position tendant à l'empêcher de tirer avantage de la Principauté de *Liège*. Le Marquis de Segur qui étoit avec un corps sur la *Moselle* & sur la *Sarre*, a  
du



dû se rendre au même effet sur la *Meuse*. Il a aussi été enjoint à un camp formé à *Gap* en *Dauphiné* de se tenir prêt à lever le piquet. Ce camp est composé de plusieurs Bataillons & Escadrons qui y sont passés de la *Franche-Comté* & de la *Bourgogne*.

Mais dans les circonstances de la mort du Roi d'Espagne & de la Dauphine, il y a du retard dans l'exécution du dernier de ces projets. Le Roi a pris la résolution d'envoyer le Comte de Noailles à la Cour de *Turin* pour faire de nouvelles ouvertures de paix au Roi de Sardaigne, & les rendre plus acceptables par la proposition d'un double mariage entre les deux Cours. Sa Majesté a renvoyé aussi à celle de *Lisbonne* Mr. de Chavigny qui y étoit Ambassadeur avant d'être employé à la Cour de *Bavière*. Il est chargé de veiller aux propositions que le Roi d'Angleterre pourroit engager Sa Maj. Portugaise de faire passer à *Madrid*.

VIII. La grande Escadre sous les ordres du Duc d'Anville, n'a pas eu la destination pour l'*Irlande*, comme bien des gens en avoient pris la pensée. Après avoir quitté les côtes du Royaume, elle a tenu une route qui à la vérité a laissé le public dans une entière incertitude sur l'entreprise qu'elle auroit à faire. Elle a ensuite fait voile vers la côte de *Biscaye*, d'où les Navires marchands dont elle étoit accompagnée, ont continué leur voyage pour se rendre aux Colonies de l'*Amérique*. On ignore toujours la juste destination de cette Escadre. Mais quant à présent on la dit à la *Corogne*. Ainsi le Prétendant à la Couronne Britannique & ses Partisans se sont flattés envain d'une diversion qu'elle seroit allée faire en leur faveur.

IX. Mr. Van Hoey, Ambassadeur ordinaire des Etats Généraux, a écrit de nouveau au Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat du Roi de la Grande-Bretagne à Londres, non sur le sujet qui a fait tant de bruit, & dont il a été rapporté beaucoup dans nos Mémoires des deux derniers mois, puisque cette affaire est finie. C'a été pour lui envoyer une Lettre du Roi adressée à Sa Maj. Britannique, & contenant la notification de la naissance de la Princesse dont feüe Madame la Dauphine est accouchée. Mr. Van Hoey avoit reçu cette Lettre du Marquis d'Argenton, Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, accompagnée d'une autre de ce Ministre pour le prier de la faire parvenir à Londres. Comme ce n'est là qu'une démarche de politesse usitée entre les Puissances, on ne sauroit croire par conséquent qu'elle pût être sujette ni à censure, ni à plaintes.

X. La prise de Mons a de nouveau occasionné le chant du *Te Deum* ensuite d'une Lettre du Roi & d'un Mandement de l'Archevêque de Paris, qui est le dernier qu'il eut donné, ce Prélat étant mort le 20. Juillet. On s'attend à la même cérémonie pour la reddition de *Charlevoix* arrivée le 2. Août, & dont la garnison prisonnière de guerre a été conduite à *Cambrai* & à *Valenciennes*, excepté ce qui s'en trouvoit d'Hollandois, qui doivent être menés dans l'intérieur du Royaume comme leurs compatriotes

XI. C'est l'Abbé de la Ville, principal Commis des affaires étrangères, & ci-devant Ministre du Roi auprès des Etats Généraux qui remplit dans l'Académie Française, la place vacante par la mort de l'Evêque de Bazas. Il y a été élu dès le 23. de Juin.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en ECOSSE depuis le mois dernier.

I. **A**ngleterre. Des propositions de Paix de la part de la France étant venues à la Cour par la voye d'Hollande, elles furent examinées dans un Conseil; & l'on prit, sans doute, sur leur essence, certain parti, d'où s'est formé le plan de pacification envoyé à Vienne, & que l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohème, n'a pas jugé devoir accepter, à cause du peu de solidité qu'autoit le Traité à établir sur un tel plan, ainsi qu'elle l'a fait déclarer tant aux Etats Généraux qu'au Roi. Mais malgré les mesures qu'on prend à la Cour, & chez toutes les Puissances engagées dans la présente guerre, on n'est point sans espérance de voir les choses ramenées aux termes de la Paix, sur tout à présent, qu'il semble que la mort du Roi d'Espagne Philippe V. doive y frayer le chemin, à cause du naturel pacifique du Roi Ferdinand son Successeur, & à qui l'on donne tous les talens de pouvoir bien régner: Car on n'eut pas plutôt reçu à Londres la nouvelle de cette mort, que le Roi tint un grand Conseil, à l'issuë duquel on dépêcha un Courier pour Lisbonne, dans le dessein de présenter le nouveau Roi d'Espagne par le moyen de la Cour de Portugal, pour savoir si ce Prince voudroit se prêter à des condions raisonnables d'accommodement, afin de terminer la guerre entre l'Espagne & la Couronne Britannique. On

nomma de suite Mr. Benjamin Keene Envoyé Extraordinaire du Roi auprès de Sa Maj. Portugaise, avec ordre de presser son départ, fut ce qu'il fut considéré que ce Ministre serviroit utilement le Roi en cas d'une négociation à entamer avec la Cour de *Madrid*, pour le crédit qu'il s'est acquis à cette Cour pendant qu'il y avoit caractère de Ministre Britannique, & pour s'y être fait estimer du feu Roi, de la Reine, & même du Prince actuellement régnant, par son savoir & sa grande attention à menager les esprits.

Comme l'on peut en même tems se rappeler les marques d'estime que Mr. Keene reçut du Roi & de la Reine d'Espagne, même après la déclaration de la présente guerre, on croit penser juste en pensant que son séjour à *Lisbonne* sera fort utile, au cas que l'on en vienne à une négociation; d'autant qu'il y auroit lieu de se flatter qu'elle seroit appuyée avec succès par cette Cour: Car la Reine qui y est chargée de la Régence depuis la longue indisposition du Roi, a toujours donné des marques de ses bons sentimens pour la Grande Bretagne. D'ailleurs le Marquis de Taburniga est parti dès le 31. Juillet pour se rendre directement à *Madrid*, après s'être tenu à *Londres* depuis un différend dans lequel il s'étoit crû obligé de marquer son attachement au Prince des Asturies, présentement Roi d'Espagne. Ce différend qui l'avoit contraint à se retirer de la Cour d'Espagne, il l'eut, il y a déjà plusieurs années. On compte sur l'effet des bonnes intentions que ce Seigneur a fait paroître pendant tout le tems qu'il a été à *Londres*, pour le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux Couronnes, en marquant en cela

sa reconnoissance de la retraite qu'on lui a donnée, & que le Roi a accompagnée généreusement d'une pension de 500. livres.

II. Mais ces circonstances ne devant en rien empêcher la continuation des mesures prises quant à la guerre, les Escadres du Roi sont tenues constamment dans le meilleur état, tant l'Escadre de l'Amiral Martin qui a observé celle de France commandée par le Duc d'Anville, que l'Escadre de la *Méditerranée*, de même que les Vaisseaux du Roi qu'on garde en nombre armés dans les Ports du Royaume. Outre qu'aux troupes que nous avons dit le mois dernier être passées à l'Armée Alliée dans les *Pays-Bas*, il s'en joindra encore un bon Corps, que le Duc de Cumberland, revenu le 5. Août à *Londres*, fait, dit-on, état d'y conduire incessamment, puisque son expédition contre les rebelles d'*Ecosse*, est achevée, par leur dissipation totale.

III. On est à présent à *Londres* au tragique de la scène qu'a présentée à l'Europe le soulèvement d'*Ecosse*. On n'a cessé d'y voir arriver les adhérens de marque de ce soulèvement, pris dans les Isles diverses où ils se tenoient, ou qui s'étant vus forcés, sont allés se soumettre au Duc de Cumberland. On les a conduits chargés de fer dans les prisons. Mr. Murray, Secrétaire du jeune Prétendant, est du nombre. Il arriva le 29. Juillet à la *Tour* : Il a été pris dans une maison de campagne à quelques lieues d'*Edimbourg*. Mr. O Sullivan a eu le même sort : Et comme la Cour a ordonné de ne rien négliger pour s'assurer de la personne du Prétendant même, on veut croire qu'il ne sauroit plus échapper, puisqu'on est à sa poursuite dans toutes les Isles & les montagnes qu'il par-

cours

coure ou seul ou avec un ou deux de ses partisans, lesquels ainsi que lui, ne trouvent dans leur défection plus le moindre azile chez qui que ce soit, manquent de tout, & craignent même de rencontrer ceux qui lui ont été jusques-là affectionnés, pour avoir contribué à les jeter dans l'affreuse situation où i's se trouvent. Mais on ne peut concevoir pourquoi ce jeune Chevalier aie ainsi d'Isle en Ile & court tout risque, pendant que rien ne lui auroit été plus facile que de gagner quelque Bâtiment ou Armateur François, dont il y en a toujours qui croisent dans ces parages.

*Sentence  
contre les  
Officiers  
d'Ecosse.*

IV. Ce fut le 22. que la Chambre des Pairs travailla à régler la forme en laquelle on procéderoit contre les Seigneurs accusés de haute trahison; & le 29. qu'on commença d'instruire le procès des Sujets natifs d'Angleterre, également accusés, & dont le nombre de ceux qui sont détenus, est très grand, en Officiers militaires & autres, outre celui de divers particuliers. Leurs noms paroissent dans les nouvelles publiques de Londres. Les Officiers faits prisonniers à Carlisle lorsque les troupes du Roi reprirent cette Place, sont les premiers contre qui on a prononcé Sentence de mort. Ils étoient au nombre de dix-sept, & furent tous condamnés à être traînés sur une chaise au lieu de l'exécution, ensuite pendus, & leurs membres écartelés; ce qui a eu son effet le 10. Août. Non obstant que plusieurs avoient réclamé le Castel de Francfort, comme se disant avoir été engagés au service de France, ce qui ne put valoir. Le Sr. Townley, l'un d'eux, avoit déclaré, entre autres choses, qu'il ne se croyoit point coupable, puisqu'il étoit engagé au service de cette Couronne depuis le mois de

Mars

*des Princes &c.* Septemb. 1746. 195

Mars 1728. qu'il fut reçu Lieutenant dans le Régiment de Limoufin, Infanterie, & qu'il y avoit servi sans interruption jusqu'au teins qu'il fut commandé pour se rendre aux ordres des Généraux de France en *Ecosse*, & qu'ainsi il espéroit de jouïr du bénéfice stipulé par le Cartel de *Francfort*, conclu entre l'Angleterre & la France le 18. Juillet 1743. ratifié le 23. Juin 1744. & renouvelé en 1745. après le retour du Maréchal de Belleisle en France. Le Sr. Townley vouloit se fonder non-seulement sur les termes du Cartel, mais encore sur ce que le Roi n'a rappellé du service étranger, que ceux de ses Sujets soit Officiers ou Soldats, qui étoient employés sur mer. Cet infortuné Officier avoit reçu du fils du Prétendant la commission de Colonel du Régiment de Manchester & de Gouverneur de *Carlisle*, & c'est ce qui a fait son crime. Du même Régiment il y avoit, les Capitaines, Lieutenans & Enseignes George Fletscher, Thomas Deacon, Jacques Dawson; Alexandre Albernerthi, Thomas Furnival, Jacques Gaëd, Thomas Chadwick, Guillaume Battragh, Jacques Barwick, André Blood, Christophe Taylor, Jean Saunderson, Thomas Siddall, Charles Deacon, Jacques Wilder & David Morgan. Leur exécution seroit capable de faire impression sur ceux qui auroient encore du penchant à la révolte, s'il en restoit.

Mais on s'attend à d'autres exemples de sévérité aussi frappans que celui-ci, à statuer dans les Seigneurs arrêtés, & qu'on examine avec l'appareil établi par les loix. On a commencé par trois d'entre-eux, qui furent conduits le 8. chacun dans un Carosse & sous une escorte de soldats, de la *Tour* à la Halle de *Westminster*, où

on les plaça séparément. Ce sont le Comte de Kilmarnock, le Comte de Cromarty & le Lord Balmerino. Les deux premiers s'avouèrent coupables en se remettant à la clémence du Roi. Le dernier ne voulant pas le faire, on écouta quatre témoins à sa charge, dont il ne put éluder les preuves. Il fut par conséquent déclaré comme les autres, coupable de haute trahison, & reconduit avec eux à la *Tour*. La hache qui avoit été apportée couverte en venant, par Mr. Fowler, Concierge, fut reportée mais découverte & le tranchant vers eux, dans le retour. Leur sentence doit avoir été prononcée depuis.

Un second Bill d'*Atteinder* vient de déclarer encore coupables de haute trahison 44. Seigneurs, dont plusieurs ont été pris & amenés à *Londres*, comme ceux dont on a déjà fait mention. Le Marquis de Boyer d'Aiguille, frere du Marquis d'Argens, & Capitaine dans le Régiment de la Marine, au service du Roi de France, qui depuis la défaite des rebelles d'*Ecosse* à *Culloden*, avoit été conduit à *Carlisle*, en arriva aussi à *Londres* sur la fin de Juillet. On le disoit Ambassadeur de France auprès du Fils du Prétendant, mais il a déclaré n'avoir jamais eu d'autre commission que de veiller aux intérêts de la Maison de Stuard en *Ecosse*. Il restera gardé jusqu'à ce que la Cour ait décidé si l'emploi qu'il a exercé, ne l'empêche point de jouir du bénéfice stipulé par le Cartel de *Francfort*. Il y a avec lui beaucoup d'Officiers François détenus dans les prisons de *Londres*. Ceux qui ne sont pas nés Sujets de la Grande Bretagne, sont qualifiés simplement de prisonniers de guerre; mais les autres courent risque de n'être pas regardés de même.



V. La rébellion étant donc finie en *Ecosse*, le Parlement a établi une loi, selon laquelle il ne sera plus permis aux Montagnards qui vivent dans l'intérieur des Provinces, ou le long des côtes, de porter l'habillement ou l'armure qui leur ont été ordinaires jusqu'à présent. Ils feront obligés de s'habiller de la même façon que les autres Sujets de la Grande-Bretagne, & de se défaire de leurs sabres, de leur bouclier, & de telles autres armes que ce puisse être. On en excepte ceux qui seront employés dans le service militaire, ou qui auront obtenu du Roi la permission par écrit d'avoir ou de porter des armes. Cette loi ordonne de procéder sans délai au désarmement de tous les habitans des montagnes & du Plat-Pays de l'*Ecosse*, depuis la côte orientale jusqu'à la côte occidentale, & de là en remontant jusqu'au Nord. Par là on croit pouvoir mieux s'affujettir ces peuples. Mais comme les Montagnards sont fort attachés à leur ancien habillement martial, & qu'il pourroit y avoir des séditieux qui s'opposassent au désarmement, la Cour a résolu de laisser encore quelques détachemens en différens endroits du Pays. Ceux-là cherchent en même-tems quelques petites bandes de Macpherfons qu'on n'a pû encore exterminer tout-à fait, & qui continuent à parcourir les Isles.

*Loi pour  
désarmer  
les Ecoffois  
Monta-  
gnards.*

On parle d'établir aussi des Forts dans les principales Isles de la côte d'*Ecosse*, pour empêcher les Navires étrangers d'y venir pratiquer des intelligences, & pour tenir en sujétion, par ce moyen, les Seigneurs de ces Isles dont les sentimens ne seroient point nets.

Par les avis reçus de ce Royaume en dernier lieu, on apprend que le Comte de Kellye s'est constitué

constitué volontairement prisonnier à *Edimbourg*, & que Cameron de Shirklochleven a été tué dans une escarmouche que son parti, présentement défait, a eu avec les Dragons de St. Georges près de *Dundée*.

VI. On n'a plus rien à rapporter de l'*Ecosse*: Et quant à l'affaire qu'on faisoit à Mr. Van Hoey, Ambassadeur d'Hollande en France, elle est terminée par deux Lettres qu'il a écrites au Duc de Newcastle. Elles ont sçu dissiper le mécontentement que le Roi avoit conçu contre ce Ministre. Sa Maj. sur la lecture qui lui a été faite de ces deux Lettres, a témoigné être satisfaite de la réparation que les Etats Généraux lui ont fait donner. Elle a aussi chargé Mr. Trevor d'en assurer Leurs Hautes Puissances. Et le Duc de Newcastle a déclaré la même chose au Baron de Boetzelaer & à Mr. Hop, Ministres Plénipotentiaires de la République des Provinces Unies.

L'Amiral Martin vient de revenir à *Plimouth* avec une partie de son Escadre, & l'on a appris qu'au contraire l'Amiral Thowshend étoit arrivé au *Cap-Breton* avec la sienne & un convoi de troupes & de provisions.

#### A R T I C L E VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

**H**ollande. Des arrangemens à prendre pour donner une forme constante aux *Pays-Bas*, sont ce qui a fait naître des difficultés, qu'il faudroit aplanir pour que les ouvertures de paix dans lesquelles le

Comte

Comte de Wassenacr & Mr. Gilles font entrés avec le Marquis d'Argenson à *Paris*, eussent quelques suites favorables. Cette matiere a occupé un tems les Etats - Généraux; & le résultat pris là-dessus ayant été communiqué à la Cour de *Londres*, d'où il a passé à celle de *Vienne*, & n'ayant pas été jugé propre à contenter cette dernière, les choses demeurent dans l'état que nous les avons déjà représentées. On continué néanmoins encore à *La Haye* les délibérations sur les moyens de rapprocher les choses entre ces deux Cours & celle de *Versailles*; & l'on y pense, comme à *Londres*, que la mort du Roi d'Espagne Philippe V. est une conjoncture propre à avancer le terme de cette réconciliation, quoiqu'elle ne doive pas empêcher les Armées d'*Italie* & des *Pays-Bas* de suivre en attendant le plan tracé de leurs opérations.

II. Les Etats - Généraux ont approuvé en tous ses points la dernière Convention faite à la Cour de Baviere, pour le corps de troupes que leur Ministre conjointement avec celui de la Grande-Bretagne, y a négocié pour le service des deux Puissances, & ils ont fait partir, d'abord après en avoir reçu la teneur, un Courier pour *Munich* qui y a porté leur ratification.

III. Mr. Chiquet chargé des affaires du Roi de France à *La Haye*, remit le premier d'Août au Président de l'Assemblée des Etats-Généraux, une Lettre de Sa Majesté Très-Chrétienne, par laquelle elle donne part à L. H. P. de la naissance de la Princesse, dont seüe Madame la Dauphine est accouchée. Les Etats Généraux ont adressé là-dessus une Lettre de félicitation à ce Monarque.

On n'a rien d'intéressant à rapporter de l'intérieur

térieur des Provinces-Unies, l'attention de la République s'étant portée un tems aux frontières, à cause de l'Armée Alliée qui y a été campée, & à laquelle nous allons passer.

## P A Y S - B A S.

I. **D**Epuis les premiers jours de Juillet jusqu'à la fin du même mois on a été fort occupé à *Maëstrecht* à faire les préparatifs pour la position que l'Armée des Hauts-Alliés devoit venir prendre du côté de la *Meuse*, & afin qu'il ne lui manquât rien en vivres ni en fourrages: Car c'est dans cette Ville où s'étoient rendus la plupart des Membres appartenans aux Colléges du Gouvernement des Pays Bas Autrichiens, qui se tenoient à *Aix-la Chapelle*. Ils ont depuis reçu ordre du Maréchal de Bathiani, comme Gouverneur Général en l'absence du Sérénissime Prince Charles de Lorraine, de l'aller joindre, pour être plus à portée de lui faire rapport de ce qui concerne leurs Départemens, ces Colléges étant toujours chargés de l'administration des affaires des Duchés de *Luxembourg* & de *Limbourg* & du Comté de *Namur*. Mr. Kinfschot, Résident des Etats-Généraux auprès du Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, a suivi aussi le Quartier-général de l'Armée Alliée.

*Armée des  
Hauts-Alliés.*

II. Ce fut le 16. Juillet que cette Armée, sous les ordres du Maréchal de Bathiani, du Prince de Waldeck & du Général Ligonier, sortit des lignes de *Breda*, & dirigea sa marche en sept colonnes, par *Ypelaar* & *Gilsen*, sur *Peer*, où le Sérénissime Prince Charles arriva le 22. & en prit le commandement. Elle fut jointe le 23.

par

par le Corps de troupes Impériales-Autrichiennes qui y étoit marché en dernier lieu de *Venlo*. Ce Corps étoit composé des Régimens d'Infanterie du Prince Charles de Lorraine, de Vivari, de Damnitz, de Broune, de Bareith & de Platz; des Régimens de Cavalerie de Lichtenstein, de Bathiani, de Wirtemberg & de Diemar; des deux Régimens de Hussars de Nadafty & de Kalnocki, & d'un Corps de Chasseurs, tirés de la *Forêt-Noire* & des montagnes du *Tirol*. Le Comte de Palfy étoit à la tête & le conduisoit. Il avoit avec lui le Comte de Daun Général d'Infanterie, les Lieutenans-Généraux de Philibert, Mercy d'Argenteau, Trips, Prince d'Estershasy; & les Généraux-Majors de la Puebla, Prince de Bade-Dourlach, Vivary & Eberfeldt. Par cette jonction l'Armée étant portée à environ 80. mille combattans, elle s'est avancée à *Hasselt*, de-là à *Borchloon*, ensuite à *Avesne* sur la gauche de la *Mahaigne*, ce qui a demandé du tems jusqu'au 31. & le lendemain elle occupa les anciennes lignes qui sont dans les environs de cette riviere, en se trouvant dans la position la plus favorable, assurant la libre communication avec *Namur*, & tirant les vivres & fourages partie du Comté de ce nom, & partie du Pays de *Liège*. A l'effet de les recevoir, le Maréchal de Bathiani, avant d'arriver dans ce Pays, avoit demandé des Villes de *Peer*, de *Hammont*, de *Brey* & de *Hasselt*, qui en dépendent, 350. mille rations de fourage, en les payant à un prix raisonnable. Mais la Régence de *Liège* lui fit savoir « que  
» les François ayant demandé la même chose  
» depuis peu, on s'étoit excusé de l'accorder;  
» mais qu'on leur avoit laissé la liberté d'en  
» voyer des Commissaires sur les lieux pour y  
» acheter

» acheter le fourage des habitans , & convenir  
 » avec eux touchant le prix auquel on le leur  
 » payeroit , & qu'on espéroit que Mr. le Maré-  
 » chal voudroit bien qu'il en fût usé de même  
 » pour les troupes dont il a le commandement ,  
 » vû la résolution où étoit l'Evêque & Prince  
 » d'observer les règles de la plus exacte neu-  
 » tralité. » Les choses sont ainsi allées sur ce  
 pied, le Comte de Bathiani , pour les faciliter  
 autant qu'il étoit possible , ayant envoyé des  
 Commissaires dans de l'Etat de *Liège* , où ils  
 ont traité du prix des fourages dont il avoit  
 besoin.

Le Régiment de Schlippenbach , qui faisoit  
 partie de la garnison de *Maëstrecht* , se rendit à  
 l'Armée Alliée lorsqu'elle fut dans les environs  
 de cette Place. Plusieurs Bataillons de celle de  
*Namur* en ont fait de même à son arrivée dans le  
 voisinage. Et par cette marche, le principal objet  
 du Sérénissime Prince Charles de Lorraine & des  
 Généraux Alliés étant rempli, en ce qu'ils n'ont  
 point été prévenus par l'Armée Françoisè, ils  
 décidèrent de faire camper leur Armée auprès de  
*Namur* , tant pour couvrir cette Place, que pour  
 attendre le nouveau renfort de troupes Impé-  
 riales-Autrichiennes qui vient de l'Empire, &  
 celui de Baviere négocié en dernier lieu à *Mu-  
 nich* , & lesquels donnant encore une augmen-  
 tation nombreuse à l'Armée des Hauts-Alliés,  
 la porteront à près de cent mille hommes :  
 Cette Armée passa en conséquence la *Mehaigne*  
 le 2. Août, & fut mise à *Bonaf* , puis à *Lonchamp* ,  
 & en dernier lieu à *Villers-sur-Lez* , où nous la  
 laisserons pour rapporter aussi quelque chose des  
 mouvemens de celle de France , de ses opéra-  
 tions , & de quelques escarmouches entre les  
 groupes de part & d'autre.

III. Le Fort de *St. Ghislain* fut assiégé dans les formes après la prise de *Mons*, par le Marquis de la Fare, Lieutenant - Général. Il a tenu jusqu'au 24. Juillet, que la garnison composée de trois à quatre cens hommes qui ont fait toute la défense possible, fut obligée de capituler aux mêmes conditions; savoir, d'être faite prisonniere de guerre. *Charleroy* investit dans le même-tems, eut le même sort le 2. Août au matin, quoique la tranchée ne fut ouverte de cette Place que la nuit du 28. au 29. du mois précédent: Elle s'étoit faite du côté de la porte de *Bruxelles*, à deux cens toises des palissades, & plus de cent soixante hommes des assiégeans furent tués & blessés du grand feu tiré ce jour-là sur les travailleurs. Mais la prise subite de trois Redoutes qui sont à la tête des Etangs, arrivée le premier d'Août, les a conduits au chemin couvert. Ils sont entrés delà dans l'ouvrage à corne de *Namur*, d'ou les assiégés s'étant retirés dans la Place, les choses furent par là précipitées vers la reddition. On arbora le drapeau blanc, & la Capitulation fut signée le soir par le Prince de Conti d'une part, & le Comte de Beaufort Commandant dans *Charleroi* de l'autre. La garnison consistant en quinze cens hommes, fut faite prisonniere de guerre. On l'a conduite à *Gambrai* & à *Valenciennes*. Le Régiment de *Soissonnois* est depuis entré dans *Charleroi*.

Prise de *St. Ghislain* & de *Charleroy*.

IV. Les deux Armées se sont mises en présence après la reddition de cette Place. Celle des Hauts-Alliés par son approche, comptoit de venir à tems pour en troubler le siège. Voici les principaux mouvemens de l'Armée de France. Le Maréchal de Saxe a constamment dirigé ses siens sur ceux du Sér. Prince Charles, tandis

Mouvemens de l'Armée Française.

que le Prince de Conti campoit de façon, à faire soumettre la Place importante de *Charle-roy*, dont il avoit résolu de se rendre maître avant qu'elle pût être efficacement secourüe. D'ailleurs pour en couvrir le siège, il y avoit un détachement de huit mille hommes campé vers *Chasselet* sous les ordres du Comte de Segur; un de six mille protégeoit la communication de *Bruxelles*, & un de quatre mille étoit posté près de *Fleurus*. Le Prince de Conti avoit cependant détaché vingt Bataillons & quinze Escadrons de son Corps pour renforcer l'Armée du Maréchal de Saxe, qui fut jointe encore par le Régiment de Cavalerie d'Egmont de garnison à *Bruxelles*, & par deux des six Bataillons de Milices qui y étoient pareillement.

Dès le 24. Juillet la grande Armée Françoisé ayant rapproché ses divers campemens, étoit venuë prendre le sien près de *Louvain*, la droite à *Everlé*, le centre à l'Abbaye de *Parc* où le Maréchal de Saxe établit son quartier, & la gauche à l'Abbaye de *Vlierbeck*. Mais sur ce que les Alliés marchoient sur *Hannuye*, il se mit le 30. en marche sur *Gemblours* & sur *Fleurus*, joint par toute la Cavalerie de la Maison du Roi commandée par le Comte de Montesson, par le Corps de réserve aux ordres du Comte de Clermont, & par celui qui est sous le commandement du Comte de Lôwendahl. Il n'avoit laissé que de très-petites garnisons à *Anvers* & à *Bruxelles*; il s'étoit aussi débarrassé des gros bagages qui furent reconduits de *Louvain* à *Bruxelles*, & fait suivre par 800. chariots pour le transport des blessés, au cas qu'il survint une action. Le 30. l'Armée du Maréchal de Saxe alla camper à *Sombref*, toujours suivie d'une artillerie très-nombreuse.



Il y a eu jusques-là tous les jours de vives & rudes escarmouches entre les troupes legeres Hongroises, les Pandoures François, & autres troupes qui battoient l'estrade; mais on les raporte de part & d'autre si diversement, qu'on ne peut en donner de détails bien positifs. On compte aussi nombre d'attaques faites sur les postes avancés de l'une & l'autre Armée, & l'on peut en dire que le tout a presque toujours été à l'avantage de l'Armée Alliée, puisque le nombre de blessés & de prisonniers François amenés tant à *Namur* qu'au Camp, monte, suivant les rapports, à près de deux mille. Les morts sont aussi en nombre, & il y a eu chaque fois du butin fait. *Gochely*, *Diest*, *Viver* entre *Philippeville* & *Charleroy*, les hauteurs du *Mazy* où les troupes se sont prévenues les unes les autres en venant y prendre des postes, le Village de *Perwez*, *Mont-Saint-Guibert*, le Bois qu'on appelle le *Bois du Roi*, *Asch*, & autres lieux ont servi de champ à ces petites batailles. Les nouvelles publiques les circonstancient, & nous leur laissons ces détails. On comptoit alors de les voir suivre bientôt d'une grande action. Du moins l'Armée Alliée n'épioit que les momens de l'engager. Sa droite est venu s'étendre au-delà d'*Osten*, & sa gauche tirer sur l'important poste du *Mazy*, son avant-garde se placer vers *Saint Germain*, & la réserve avec les troupes legeres encore plus en avant, afin de la couvrir. Mais depuis ce campement qui ne la séparoit de ses ennemis que d'une demie lieuë, on y a fait de petits changemens, comme de replier la gauche sur le Village de *Spy*, de faire camper sur le flanc de cette aile les Hussars Bavaurois de *Frangipani*, avec les Bataillons Hollandois sortis de *Namur*, & qui, avec la Cavalerie, formoient

Escarmouches.

une espèce de demi cercle ; & de construite devant la même aîle deux redoutes & une grande batterie sur une hauteur dont on pouvoit donner sur une partie de l'aîle droite des François. Le Corps de réserve fut mis en fer à cheval entre le Village de *St. Denis* & le centre. Le Général *Trips* avoit son poste à *Lierneux*, & celui du Général *Baronny* étoit près d'*Asch* à quelque distance de sa droite. Le Comte d'*Daun* ampoit à *St. Germain* même derrière ce dernier Corps ; & tous trois ensemble ils couvroient la droite. Telle étoit la position de l'Armée des Hauts-Alliés jusqu'à la mi-Août.

Suite du  
Journal des  
Armées.

De celle de l'Armée Française, par un mouvement qui s'y est fait le 5. la gauche s'est portée de *Niel Saint-Martin* à *Giblon*, où la droite se trouvoit ce jour-là, le quartier du Maréchal de *Saxe* demeurant à *Wahlain* où il l'avoit pris. Le Comte de *Clermont*, Prince du Sang, campoit entre *Tourine* & *St. Paul*, & le Comte d'*Estées* entre *Giblon* & *Couroy-les-Châteaux*, où le Prince de *Conti* s'étoit posté avec son Armée. Le Comte de *Löwendahl* occupoit le poste important de la *Trouée des cinq Etoiles*, où il a été renforcé par deux Bataillons de Grenadiers Royaux. Tous postes qu'on a eu soin de bien retrancher & de garnir d'une nombreuse artillerie. Il y a eu depuis quelques nouveaux mouvemens, qui annonçoient la marche d'un gros détachement vers les derrières de l'Armée du Prince *Charles*, à dessein, sans doute, de lui ôter la facilité de tirer quelques provisions. Mais on attendra pour en pouvoir marquer les suites : Car on s'observe en se défiant les uns des autres, dans les campemens d'aîles très-avantageux que les Armées ont pris réciproquement. Les François veillent sur-tout

sur tout aux courses des Hussars Impériaux & Bavaurois, & à celles des Croates & autres troupes Hongroises, qui en viennent si souvent aux mains avec les leurs : Ils ont posté à cet effet de petits Corps & des Compagnies franches pour la garde des rivières, que ceux-là passent pour les venir brusquer. Le Roi n'étoit point encore rendu à leur Armée, lors des derniers avis qui en sont venus ; d'où l'on infère que son voyage est rompu.

Le Sérénissime Prince Charles de Lorraine a été faire un tour à *Namur*. A son entrée dans cette Ville, une décharge générale de l'artillerie le salua, & toutes les cloches sonnerent. Son Altesse Sérénissime dina ensuite chez le Prince de Gavres, Gouverneur. Le soir elle retourna à son quartier de *Villers sur-Loz*.

Le premier des deux Régimens Wallons, connu sous le nom de nouveaux Régimens, qui sont en garnison à *Luxembourg*, & dont le Comte d'Arberg, Général-Major, a été Colonel, est présentement en propre à ce Seigneur. Il lui a été conféré par l'Impératrice-Reine, en considération du zèle & de l'attachement qu'il a pour le service de Sa Maj. & de son auguste Maison.

#### ARTICLE VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.*

I. C'EST à *Codogno* & non à *Lodi* que l'Infant Don Philippe s'est rendu trois jours après la Bataille donnée le 16. Juin près de *San-Lazaro*. S. A. R. étoit accompagné du Duc de Modène & des Généraux. Son Armée le suivit, conduisant avec elle ses gros bagages & 39. pièces de

canon, la plupart de 24, livres de bale. Le quartier-général fut établi le jour suivant en cet important poste, & le Marquis de Castellar demeura chargé du Commandement de *Plaisance* qu'on laissa bien pourvûe de gros canons & de mortiers, & d'une garnison de près de sept mille hommes. La position de l'Armée Espagnole & Françoisée réunie fut ainsi prise sur la gauche du *Pô*, savoir, depuis *Guarda-Miglio* jusqu'à *Codogno*, & delà jusqu'à *Lodi* avec quelques détachemens postés à la droite de ce fleuve, pour protéger *Plaisance*. Position avantageuse & qui assureroit les vivres tant à cette Ville qu'à toute l'Armée où elle s'est étendue, en même-tems qu'elle la mettoit en état de s'essayer sur *Pizzighitonne*. Le Général Pignarelli avec un gros Corps d'Espagnols avoit des ordres à cet effet. Il alla occuper tout le terrain qui est depuis *Malleo* jusques aux rives de l'*Adda*; & ayant fait prendre poste à une partie de son monde à *St. François* dans le voisinage de *Pizzighitonne*, il fit élever des batteries devant la *Gherra* d'*Adda* qui fait partie de cette Forteresse, & commença d'en tirer avec plusieurs pièces de gros canon. Mais ce n'étoit là qu'un dessein du Général de Gages pour faire sortir les Impériaux de leur position près de *Plaisance*, où ils s'étoient mis très-avantageusement, après la retraite de l'Infant de devant cette Place. Mais loin d'avoir le succès qu'il s'en étoit peut être promis, les batteries furent bientôt obligées de se taire pour le grand feu de la *Gherra* d'*Adda* & de *Pizzighitonne*, & le Corps qu'il avoit à peu de distance de ces deux Forteresse, fut contraint de se retirer. De telles dispositions ne laisserent pas de donner une suspension au bombardement de *Plaisance*, pour s'attacher

s'attacher à couvrir la Forteresse attaquée. Mais avant que les Impériaux ne se portassent de ce côté-là, ils rasèrent entièrement les Fortifications du poste de *San-Lazaro*, & démolirent de fond en comble le superbe Séminaire que le Cardinal Alberoni y avoit fait bâtir. C'étoit un des plus magnifiques bâtimens de la *Lombardie*. Le Maréchal de Maillebois commandant l'Armée Française, uni sur la gauche du *Pô* avec le Comte de Gages, ordonna sur ces entrefaites, divers mouvemens. Entre autres il fit passer le *Lambro* à quelques-unes de ses troupes, qui ont mis d'abord tout le Pays sous contribution jusques aux rives du *Tessin*, ensuite à *Milan*, dont ils ont exigé une grosse somme.

Sur cette manœuvre des Généraux Espagnols & François il s'est fait un changement dans la position de l'Armée combinée d'Autriche & de Piémont. Le Roi de Sardaigne qui étoit sur le *Tidon*, est marché sur la *Trebia*, où il a joint avec ses troupes la gauche de l'Armée de l'Impératrice-Reine. Le Général de Roth placé sur la gauche du *Pô* près de *Cremone*, a repassé ce fleuve avec une partie du Corps qui est sous son commandement, & a joint la droite de la même Armée, laquelle s'étendoit pour lors par delà la *Chiarvenna* jusqu'à *Monticello*. Le Marquis de Botta d'Adorno qui la commande, avoit cependant jugé à propos de laisser à l'autre côté du *Pô*, deux Corps de troupes, l'un posté à *Aqua-Negra* & l'autre à *Formiganas*; objet qui rendoit à resserrer *Plaisance* & à obliger cette Place, par une vigoureuse attaque, à se rendre promptement, afin d'ôter aux Espagnols le principal poste qu'ils avoient sur la droite du *Pô*, quoique ces dispositions les laissassent de plus

en plus maîtres de s'étendre sur le *Milanez*, & que la Garnison François de *Tortone* s'en trouvat moins resserrée, sur-tout depuis que les Piémontois s'étoient portés sur la *Trebbia*. Le coup médité par le mouvement de l'Armée réunie d'Autriche & de Piémont, a été frappé, après que la communication avec l'Etat Ecclésiastique eut été coupée aux Généraux Espagnols & François, au moyen du Corps que le Général Nadasti a sous ses ordres, & après qu'on eut pris poste sur la branche du *Pô* désignée par le nom de *Vieux-Pô*. Ce coup, dis-je, fut donné ensuite de ces mesures & d'autres qui l'ont encore précédé. On en dira quelque chose. Mais ici nous ferons place à ce qu'a occasionné la nouvelle de la mort du Roi d'Espagne qu'on n'apprit à l'Armée de l'Infant son fils que le 23. Juillet.

*Ce qu'a occasionné la mort du Roi d'Espagne.*

Elle y a causé d'abord une grande consternation. Le Comte de Gages & le Maréchal de Maillebois travaillèrent aussitôt à retrancher chacun leur Camp, pour s'assurer d'une position avantageuse, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des ordres précis de leurs Cours touchant la suite des opérations de la campagne, ou qu'ils vissent à quoi se déterminer dans un conseil à prendre. Le premier soin de l'Infant, dans cette circonstance affligeante, fut de faire partir pour *Naples* deux Couriers. Celui qui lui apporta la nouvelle du décès du Roi son pere, lui remit une Lettre du nouveau Roi Ferdinand, dans laquelle, après ce triste événement annoncé, il étoit dit : *Je sens combien il doit vous affliger ; mais ne vous refusez point à la consolation, je vous y exhorte de la maniere la plus pressante. N'oubliez point la tendre amitié que je vous ai toujours témoignée dans le temps que je n'étois que*  
*Prince*

des Princes &c. Septemb. 1746. 211

Prince des Asturies. A présent que je suis monté sur le Trône, je veux vous donner des preuves convaincantes que mon amitié pour vous est toujours la même. Soyez donc persuadé que vos intérêts me sont infiniment chers, & que je m'employerai aussi fortement qu'il dépendra de moi, à vous procurer un établissement honorable.

Cette Lettre étoit dattée du 10. Juillet. L'Infant très-sensible à ce qu'elle contenoit, a été deux jours sans admettre presque personne à lui parler. Il tint cependant un grand Conseil de guerre pour savoir les sentimens, dans cette conjoncture, des deux Généraux de Gages & de Maillebois. Celui-ci a jugé « que la conserva-  
» tion de *Plaisance* n'étoit point d'une assez  
» grande utilité pour tenir l'Armée dans la po-  
» sition où elle étoit de ce côté-là, & qu'ainsi  
» il lui paroïssoit qu'on feroit beaucoup mieux  
» d'abandonner cette Place, pour travailler à  
» rétablir la libre communication avec l'Etat de  
» *Genes*. » Le Comte de Gages, différent de son  
avis, a représenté, « qu'il trouvoit au contraire  
» la possession de *Plaisance* fort utile, en ce  
» que l'Armée étoit par là maîtresse d'un poste  
» considérable sur le *Pô*, & que les Autrichiens  
» aussi-bien que les Piémontois étoient obligés  
» par la même raison, d'avoir leurs forces di-  
» visées des deux côtés du fleuve, au lieu que  
» l'abandon de cette Place leur procureroit la  
» facilité d'avoir leurs troupes réunies dans une  
» des rives du *Pô* : Que d'ailleurs, il étoit né-  
» cessaire de conserver la communication avec  
» les Provinces de l'Etat de *Venise*, au moyen  
» de laquelle l'Armée recevoit, sans aucun em-  
» pêchement, les subsistances qu'elle tiroit des  
» Pays neutres : » Avis qui prévalut. Mais le

Maréchal

Maréchal de Maillebois fit alors connoître que si l'on conservoit cette position, il falloit absolument renforcer son Corps de troupes sur le *Lambro*, & que ce renfort ne devoit pas être moins de quinze Bataillons. Mr. le Maréchal avoit reçu de France un petit renfort en Cavalerie; le Comte de Gages ayant néanmoins senti la justesse de sa représentation, lui envoya encore sur le champ l'Infanterie qu'il souhaitoit.

La mort du Roi d'Espagne donna aussi occasion à un grand Conseil de guerre tenu le 25. chez le Roi de Sardaigne. Le Marquis de Botta fut y assister; l'on y concerta les mesures à prendre dans une telle conjoncture. Un grand mouvement suivit dans l'Armée Autrichienne & Piémontoise. C'étoit pour resserrer les Espagnols & les François sur le *Lodesan*, dont les quartiers étendus leur facilitoient d'incommoder le *Milanez* par les courses de leurs partis, & par les contributions qu'ils y exigeoient. A cet effet le Comte de Broune, ayant sous ses ordres 30. Bataillons & 22. Escadrons Impériaux, passa le *Pô*, & fit marcher ses troupes sur la gauche de l'*Olonne*, d'où elles se sont étendues jusqu'à *Garenzago*, ayant des postes avancés jusqu'au *Lambro*; opération qui couvroit non-seulement le *Milanez*, mais aussi le *Pavesan*, & barroit la communication entre l'Armée des trois Couronnes & l'Etat de *Genes*. C'étoit le but que le Roi de Sardaigne & les Généraux Autrichiens s'étoient proposés, afin de parvenir à titer leurs ennemis de la position dans laquelle ils se tenoient. Pour exécuter le passage du *Pô*, on avoit jetté un pont près de *Spinadesco* à l'embouchure de l'*Adda*. On vouloit attaquer celui que la Ville de *Plaisance* conservoit sur ce fleuve, & par lequel elle étoit pour-  
vûe



mité continuellement de secours & de vivres. Ce pont fut effectivement attaqué, mais non ruiné.

Le Comte de Gages & le Maréchal de Maillebois, à qui les dispositions du Marquis de Botta donnerent toute attention, prirent le parti dès le 26. de retirer les détachemens de leurs troupes, qui étoient postés sur la droite du *Lambro*, à *Chignolo*, *San Colombano*, *Garenzago* & *San Angelo*, & ils les firent défilér sur la gauche de cette riviere, où ils ont travaillé à se retrancher. Le Maréchal de Maillebois fit en même-tems conduire de ce côté-là quelques pièces de campagne, dont il garnit les retranchemens : Et le Comte de Gages renforça les postes de *Codogno*, de *Fombio* & de *Guardamiglio* avec d'autres de la gauche du *Lambro*, afin d'empêcher les Autrichiens de passer cette riviere, & toujours pour conserver la communication avec *Plaisance*, par l'opposition qu'il feroit à la suite des tentatives des derniers. Un grand nombre de travailleurs fut aussi employé à augmenter les fortifications de *Plaisance*.

Telles furent les opérations de la campagne jusqu'à la fin de Juillet, que les Généraux des trois Couronnes avoient fait toutes les dispositions convenables pour demeurer sur le *Lambro* & sur l'*Adda*, pendant qu'ils se maintiendroient dans *Plaisance*. Ceux de l'Armée Impériale-Autrichienne, avoient pratiqué de leur côté tout ce que demandoient les circonstances d'une action prochaine à engager. Deux ponts mis à *Parpaneso*, furent placés plus bas. Ils devoient faciliter la marche du Roi de Sardaigne qui venoit avec le gros de son Armée, & qui passa le 2. Août le *Pô* avec quinze Bataillons Piémontois & trois Régimens de Cavalerie : Sa M. marcha à *Belgioioso*, & déboucha

cha entre *Marynano* & le *Vieux-Lodi*; d'où il se portoit à joindre le Gén. Broune, pour former par cette jonction une Armée de 45. Bataillons & de 54. Escadrons. Ce qui restoit de troupes sur la droite du *Pô* pour masquer *Plaisance*, consistoit en 44. Bataillons Autrichiens ou Hongrois, sept Régimens de Cavalerie, & le Corps du Général *Nadasty* avec les Hussars & les *Waraldins*.

Les troupes des trois Couronnes jugerent, sur cette manœuvre des Impériaux & Piémontois, qu'il n'y avoit plus à tenir dans les divers postes qu'ils occupoient. Ils furent délogés de plusieurs, avec quelques pertes sur-tout en prisonniers; d'autres ils les abandonnerent, & ne purent néanmoins que se voir serrés dans la retraite, tant sur leur droite que sur leur gauche & au centre, par les mouvemens bien réglés & bien entendus du Roi de Sardaigne, & des Généraux de *Botta* & de *Broune*. Ce seroit un détail diffus que de faire ici celui de ces opérations. Il nous suffira d'en dire, qu'elles ont conduit à une seconde action sanglante, arrivée le 10. Août; mais que nous ne ferons qu'annoncer pour le mois présent, remettant au prochain d'en donner une relation.

De toutes les Lettres qui ont d'abord paru sur cet événement, la suivante d'un Officier de mérite, peut, en attendant, le mieux nous servir. Elle en donne une bonne idée. En voici l'extrait,

*Du Camp de l'Armée Impériale Autrichienne à  
Kotto - Fredao le 12. Août.*

NOUS venons de battre une seconde fois les Espagnols avec leurs Alliés; mais je n'en ai point été quitte à si bon marché qu'à

25 la Bataille précédente. Ma Compagnie y a  
 26 beaucoup souffert, & j'y ai reçu en particu-  
 27 lier une blessure fâcheuse d'une balle qui m'est  
 28 entrée au-dessus d'un genou. Comme l'abat-  
 29 rement que j'en ai, ne me laisse qu'à peine  
 30 la liberté d'écrire, je ne me trouve point en état  
 31 d'envoyer une rélation pertinente de l'affaire.  
 32 Je me bornerai ainsi à dire, qu'elle s'est passée le  
 33 10. sur les bords du *Tidon* assez près de  
 34 *Rotto-Freddo*: Que pendant que le Roi de Sardaigne remontoit le *Lambro* jusqu'à *Mari-*  
 35 *giano*, pour passer plus facilement cette ri-  
 36 vière, les ennemis saisirent ce moment pré-  
 37 cieux pour jeter un pont sur le *Pô*, au dé-  
 38 bouché du *Lambro*, afin de gagner le chemin  
 39 de *Tortone*: Que ce pont ayant été fait le 9.  
 40 au matin, à ce qu'on assure, en moins d'une  
 41 heure, leurs troupes y défilèrent avec les baga-  
 42 ges & l'artillerie: Que le même jour sur le  
 43 soir on détacha de notre Armée six Bataillons  
 44 & six Compagnies de Grenadiers, dont j'étois  
 45 avec la mienne, outre 700. Chevaux Alle-  
 46 mands, qui avoient été précédés par 500.  
 47 Hussars, le tout aux ordres des Généraux Ser-  
 48 belloni, Steinbach & Neuhaus, avec qui nous  
 49 primes poste à *Rotto-Freddo*: Que le lende-  
 50 main à la pointe du jour, le Général Gorani  
 51 s'est joint avec dix autres Compagnies de  
 52 Grenadiers, 4. à 5. cens Esclavons & quel-  
 53 ques centaines de Chevaux: Que l'Armée se  
 54 trouvant en marche, nous commençâmes l'at-  
 55 taque, & fûmes plus de trois heures dans un  
 56 très-grand feu, avant que le gros de l'Infante-  
 57 rie pût être à portée de nous soutenir; ce  
 58 qui fit qu'on se trouva à différentes fois repoussé  
 59 de part & d'autre: Qu'enfin vers les deux  
 60 heures

» heures après-midi, l'ennemi fut forcé de nous  
 » abandonner le champ de bataille avec huit  
 » Drapeaux, 2. Etendarts, 2. paires de Tim-  
 » balles, dix pièces de canon & un grand  
 » nombre de prisonniers : Qu'on lui juge 1500.  
 » hommes tués, & un plus grand nombre de  
 » blessés ; que la perte de nôtre côté est un peu  
 » moindre ; mais que nous y avons perdu le  
 » Général Bernclau tué, & quelques autres Gé-  
 » néraux & beaucoup d'Officiers blessés : Que  
 » la Ville & le Château de *Plaisance* se sont  
 » rendus le 11. Que la garnison, qui n'y étoit  
 » plus que d'environ six cens hommes, est pri-  
 » sonniere de guerre ; que plus de 3000. mala-  
 » des & blessés ont le même sort ; & qu'on a  
 » trouvé dans cette place 80. tant gros canons  
 » que mortiers, avec un grand amas de muni-  
 » tions de guerre & de bouche. »

Le Général de Gages commandant l'Armée  
 Espagnole est tué, le Marquis de Mirepoix  
 Général François, l'est aussi, plusieurs autres Gé-  
 néraux de la même Armée ont eu le même sort  
 ou sont blessés, si d'autres Lettres accusent juste,  
 mais elles nous sont moins connues que celle  
 dont on vient de donner un extrait.

Les suites de cette Bataille, d'abord marquées  
 par la prise de *Plaisance*, pourront devenir très-  
 intéressantes ; on aura soin de les recueillir.

*Genes.* On est ici dans une grande perplexité  
 sur ce qui résultera de la Bataille de *Rotto Freddo*.  
 On ne l'a pas été moins sur la nouvelle reçue  
 de la mort du Roi d'Espagne, qui causa d'a-  
 bord une grande consternation parmi la Noblesse  
 & la plus grande partie du Gouvernement. Mais  
 après deux Conseils tenus sur la maniere dont  
 la République auroit à se comporter dans une  
 conjoncture

Conjoncture si délicate, il parut qu'elle attendroit pour se déterminer, que l'on scût les intentions du nouveau Roi tant sur les affaires d'*Italie* en général, que par rapport au Traité conclu il y a deux ans entre cette République, la Cour d'Espagne, celle de France, & celle de Naples; Traité dans lequel toutes ses possessions, nommément le Marquisat de *Final* & l'Isle de *Corse* lui ont été garantis solennellement, à la charge de joindre, en qualité d'auxiliaire, un corps de ses troupes à celles des trois Couronnes, & de fournir un train d'artillerie pour le service de leur Armée dans la *Lombardie*.

Ces conditions, comme on le fait, ayant été remplies exactement par la République, elle a d'autant plus lieu de ne rien précipiter quant à de nouvelles résolutions de sa part sur l'état présent de ses affaires avec les Couronnes qui sont ses garantes, qu'elle a fait des dépenses très-considérables pour leur avantage commun, jusqu'à faire de fort gros emprunts. Ainsi elle tiendra ses troupes jointes aux leurs & continuera dans les mesures de vigueur & de défense, également contre la Flotte Angloise de la *Méditerranée* dont il y a des Vaisseaux détachés qui visitent de tems en tems les côtes de l'Etat, & contre les troupes Piémontoises dont les Genoises ont de fréquentes alertes à essuyer, des escarmouches à soutenir & des attaques à repousser, & qui sur tout a eu lieu pour les habitans du Plat-Pays, que les Vaudois & Barbers qui s'y répandent sans cesse, viennent insulter. Des courses continuent à se faire pareillement par les paysans genoises sur le territoire Piémontois. Voici au surplus ce qui a été publié à *Genes* de quelques entreprises de troupes, faites contre deux Châteaux &

UN

un Bourg de la dépendance de la République ;  
par un corps de troupes Piémontoises.

» Le Marquis Philippe de Carretto s'étant  
 » avancé avec les Régimens de Montfeirat, de  
 » Nice & de la Marine, & un Corps de Mili-  
 » ces Piémontoises, pour tâcher de s'emparer  
 » des Châteaux de *Castelvecchio* & de *Zucca-*  
 » *rello*, il surprit le 21. Juillet le Bourg de  
 » *Cijano*, qu'il abandonna au pillage. Quatre  
 » des principaux habitans furent enlevés, pour  
 » assurer le payement des contributions. Il atta-  
 » qua le 22. par trois endroits le Château & le  
 » Bourg de *Zuccarello*, & il chargea un détachement de se rendre maître de *Castelvecchio*.  
 » Dès que Mr. Saoli, Commissaire Général  
 » d'*Albergo*, fut informé de l'entreprise des  
 » ennemis, il fit marcher au secours de ces  
 » deux postes, quelques Piquets & toutes les  
 » Milices qu'on put rassembler. Mr. Astengo  
 » qui commandoit ce Corps, ne put arriver  
 » assez tôt pour empêcher la prise du *Zucca-*  
 » *rello*. La garnison de ce Château avoit déjà  
 » capitulé, à condition qu'on lui accorderoit  
 » les honneurs de la guerre; & les Milices Pié-  
 » montoises dispersées, pilloient & ravageoient  
 » les environs. Mais tandis qu'elles étoient  
 » occupées à transporter leur butin, Mr. Asten-  
 » go, malgré la supériorité des ennemis, for-  
 » ma le projet de reprendre le poste de *Zucca-*  
 » *rello*. Après avoir mis en fuite les Barbets, &  
 » fait occuper toutes les hauteurs voisines du  
 » Château, il somma le Marquis de Carretto  
 » de se rendre prisonnier avec toutes ses trou-  
 » pes. Ce dernier voulut tenter de s'ouvrir le  
 » passage l'épée à la main, mais il fut repoussé,  
 » & contraint d'accepter la sommation qui lui  
 » avoit

Il avoit été faite. Mr. Franchi, Lieutenant-Colonel, qui commandoit dans *Castelvucchio*, s'étoit défendu avec tant de valeur, & avoit fait plusieurs sorties avec un si grand succès, que les Piémontois avoient abandonné l'attaque de ce poste. Ils ont eu à ces attaques 60. hommes tués. On leur a fait 384. prisonniers, parmi lesquels se trouvent 21. Officiers, sans y comprendre le Marquis de Carretto. »

C'est-là le récit qu'on fait à *Genes* de l'attaque de ces Châteaux. On donne aussi pour nouvelle, qu'une Galliotte à bombes appartenant aux Vaisseaux de guerre Anglois qui croisent sur la côte de l'Etat, ayant été surprise d'un coup de vent près de la *Gorgone*, elle avoit périé; que 45. personnes de l'équipage avoient été noyées, mais que le Capitaine qui la commandoit, avoit trouvé le moyen de se sauver à la nage avec 25. personnes du reste de l'équipage, qui furent secourus par les Chaloupes d'un Vaisseau de guerre.

Six Bataillons de troupes Françoises sont arrivés sur la fin de Juillet à *St. Pierre d'Arene*. On y en attendoit encore quelques autres dans les premiers jours du mois d'Août.

Les avis de l'Isle de *Corse* portent que le parti rébelle du Colonel Rivarola avoit recommencé de grossir; qu'il étoit maître de *Corte*, & faisoit bloquer par terre la *Bastie*, pendant que quelques Vaisseaux Anglois bloquoient par mer cette Ville: Mais que l'Amiral Medley, qui commande l'Escadre dont ces Vaisseaux sont détachés, n'étoit pas dans l'Isle; qu'il croisoit présentement avec partie de son Escadre à la hauteur d'*Alicante*.

*Toscane.* Depuis la formation du camp près

de Pise dont on a dit quelque chose le mois dernier, on parle d'un dessein contre le Port de la Specie, à moins que la République de Gènes ne se détermine à donner satisfaction à la Régence au sujet des différends qui subsistent depuis quelques années entre les deux Etats: & c'est ce qu'on croit pouvoir se faire, sans donner atteinte à la neutralité que le Grand Duché a embrassée dans la guerre présente.

Mort du  
Roi de Dan-  
nemark.

*Venise.* Cette République qui, comme la Toscane, a regardé jusques ici les troubles de l'Italie, sans y prendre la moindre part, tient la conduite, dans sa neutralité constante, de conserver toujours la bonne amitié avec ses voisins, particulièrement avec la Cour Impériale, dont les Etats sont enclavés dans les siens: Et comme elle n'est liée par aucuns Traités qui l'obligent à sortir de son système, elle a jugé à propos de déclarer aux Ministres des Puissances engagées dans ces troubles, qu'elle ne s'écartera jamais des loix de l'impartialité qu'elle s'est prescrite; c'est-à-dire, qu'elle ne favorisera aucune Puissance au préjudice de l'autre, ni ne se mêlera en nulle manière de leurs différends.

La Cour de France a fait remettre depuis peu à Venise un million & demi de livres, pour le paiement de diverses dépenses dans cette conjoncture.

*Naples.* La Foire a été différée, & tous les théâtres ont été fermés, à l'occasion de la mort du Roi d'Espagne, dont la nouvelle a causé une tristesse profonde au Roi & à la Reine. Le Prince de Piombino, quelques jours après qu'on l'eut reçu, partit pour aller avec caractère d'Ambassadeur extraordinaire à Madrid, faire au nouveau Roi Ferdinand un compliment de condoléance



réance sur cette mort, & de félicitation sur son avènement au Trône d'Espagne.

Une Lettre que S. M. Cath. a écrite au Roi, l'assure des sentimens de l'amitié la plus parfaite qu'elle a pour lui, & de l'assister où il sera de besoin.

Le Roi a nommé Viceroi de Sicile le Duc de la Vieville, Commandant en chef des troupes Napolitaines, qui sont jointes à l'Armée Espagnole & Française dans la Lombardie : Et Sa Majesté a rendu un Décret par lequel elle rétablit toutes les pensions dont le payement avoit été suspendu depuis l'année 1742. à l'occasion des dépenses de la guerre.

Dans le cours du mois de Juillet la Cour a été occupé à réprimer l'esprit de mûtinerie qui s'étoit introduit parmi les milices de quelques Provinces du Royaume, & dont un Bataillon entier ayant complotté de déserter de la Forteresse de Pizzo-Falcone, dans la Calabre-Citérieure, avec dessein de massacrer les Officiers qui voudroient s'y opposer, le Prince de Bisignano, qui en est Commandant, fut averti à tems du projet, & prit si bien ses mesures, que le Bataillon fut investi par des troupes qu'on fit avancer secretement. Non-seulement on le desarma, mais tous les mutins furent mis dans les prisons, & leurs Chefs aux fers. Une garnison de vieilles troupes alla ensuite occuper la Forteresse de Pizzo-Falcone.

#### ARTICLE VIII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable dans le N O R D, depuis le mois dernier.

I. **R**ussie. Les 80. mille hommes de troupes réparties en cantonnemens dans les Pro-  
R. 2.vinces

vinces conquises , se tiennent prêts à former une Armée , & à marcher. Ils y sont néanmoins fort tranquilles ; mais dans une telle inaction on peut les regarder comme rendant quelque service à la Cour de Vienne : Car sur les assurances données à cette Cour, ensuite de nouveaux engagements , elle peut dégarnir entièrement ses frontières de troupes , pour les envoyer où elle veut.

II. C'est de 24. tant Vaisseaux de guerre que Frégates , & de 35. Galères , qu'est composée la Flotte que l'Impératrice a toute équipée dans le Port de *Cronstatt*. Ses Commandans ont eu ordre dès le commencement de Juillet, de la tenir en état de mettre à la voile. Le départ de l'Impératrice pour *Revel*, y a donné occasion. Elle est partie le 11. de ce mois de *Petersbourg*, accompagnée du Prince successeur au Trône, & de la Princesse son épouse, ainsi que de plusieurs Ministres, Seigneurs & Dames de la Cour; elle y arriva le 26. & la Flotte quelques jours après, pour donner à Sa Majesté & à Leurs Altesses le Spectacle d'un combat naval. La Cour fait état de demeurer quelques semaines à *Revel*; on compte qu'il pourra bien aussi s'y former un petit Camp de plaisir.

III. Dès le 21. de Juin le Conseiller Privé de *Holstén*, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Danemarck auprès de l'Impératrice, termina les principaux points de la commission dont il étoit chargé, par rapport à l'affaire du Duché de *Schleswig*. Mais le reste de la négociation sera consommé à la Cour de Danemarck, par le moyen d'un échange, comme on le dit, de quelques Bailages du *Holstein-Ducal*, contre d'autres du Duché de *Schleswig*. Un nouveau Ministre doit se rendre pour ce sujet à *Copenhagen*, chargé  
de

de pleins-pouvoirs du Prince Successeur. L'Impératrice concourra aussi dans la négociation: Car elle s'est déjà engagée quant à celle qu'il y a eü sur cet objet, d'employer ses bons offices pour procurer un accommodement entre Sa Maj. Danoise & le Grand Duc, qu'on fait dans la résolution de se prêter à tous les moyens raisonnables d'accommoder son différent.

IV. Les choses étant au point qu'on les raporte, Mr. de Holsten partit de *Petersbourg* pour retourner à *Coppenhague*. Il avoit eu dès le 12. ses audiences de congé de l'Impératrice, du Grand Duc successeur & de la Grande Duchesse épouse de ce Prince. On rapportera à cette occasion seulement le discours qu'il fit à Leurs Alteſſes. Il dit au Grand Duc: *Monseigneur, Sa Majesté le Roi mon Maître m'a chargé, à mon départ de cette Cour, de la commission la plus agréable dont je puisse encore m'acquitter. C'est de renouveler en son nom à Vôtre Alteſſe Impériale, les assurances de l'estime & de la considération les plus parfaites pour sa personne, en y joignant des vœux pour son bonheur, & pour son entier contentement. Ces sentimens, Monseigneur, naissent de la liaison du sang. Ils s'animent par la connoissance des qualités éminentes de Vôtre Alteſſe Impériale, & ils se soutiennent par l'intérêt mutuel de ce vaste Empire, dont elle est le digne héritier. Qu'il me soit permis de remercier très-humblement Vôtre Alteſſe Imp. des marques gracieuses de bonté & de bienveillance, qu'elle m'a fait l'honneur de me témoigner pendant le tems que j'ai résidé à cette Cour. Je ne saurois mieux en prouver ma reconnaissance que par le profond respect que je conserverai toute ma vie pour Vôtre Alteſſe Imp.*

Mr. de Bredahl, Grand Veneur, répondit au nom de ce Prince.

**M**onseigneur le Grand Duc ne peut que regretter le départ d'un Ministre dont le mérite personnel répond en toute maniere à l'éminente dignité dont il a été revêtu. Son Altesse Impériale se persuade qu'à son retour dans sa Patrie, il aura lieu d'informer le Roi son Maître des sentimens de respect que Son Altesse Impériale conservera toujours pour Sa Majesté, & que Mr. l'Ambassadeur sera également satisfait des marques d'estime & de considération qu'elle ne cessera point de lui donner, même après qu'il aura quitté cette Cour.

Le Ministre de Dannemarck parla en ces termes à la Grande Duchesse.

MADAME,

**J**e ne saurois mieux terminer mon Ministère, qu'en portant de la part du Roi mon Maître, à Votre Altesse Impériale, les sentimens les plus sincères d'estime & de considération, & en y joignant les vœux qu'il forme pour Votre Altesse Impériale, afin qu'elle se trouve toujours au comble de ses souhaits. Tant de perfections réunies en la personne de Votre Altesse Impériale lui enlèvent par tout les suffrages, en même-tems qu'elles les garantissent. Il ne me reste plus, MADAME, qu'à témoigner à V. A. Imp. ma vive reconnaissance pour toutes les graces dont elle m'a honoré. Je n'en perdrai jamais le souvenir, & je me flatte que V. A. Imp. recevra favorablement à mon départ, les assurances de mon très-humble respect.

Le Prince de Gallitzin fit à ce discours la réponse suivante au nom de la Grande Duchesse,

**M**R. l'Ambassadeur voudra bien informer le Roi son Maître, que c'est avec la reconnaissance la plus distinguée, que Madame la Grande Duchesse

*A reçu les nouvelles assurances qui lui ont été données de l'amitié de Sa Majesté, & croire en même-tems que c'est avec regret que Son Alt. Imp. voit partir de cette Cour un Ministre dont elle continuera toujours d'estimer le mérite.*

Ces discours & les réponses qui ont été faites donnent des raisons de compter sur le maintien de la bonne intelligence entre les deux Cours, & qu'il y a lieu de s'en flatter particulièrement de la part du Grand Duc.

I. *Danemarck.* L'attention du public est présentement fixée sur les effets qui résulteront par rapport au système de cette Cour: Car le Roi Chrétien-Frédéric est mort le 6. du mois d'Août à *Hirschholm*, d'une maladie de langueur dont il étoit attaqué depuis plus d'un an. Il avoit 46. ans huit mois moins trois jours, étant né le 9. Décembre 1699. Le Prince héréditaire son fils fut proclamé en la manière accoutumée le lendemain, sous le nom de Frédéric V. Ce Prince a épousé la Princesse Louise fille du Roi d'Angleterre, qui va dans sa vingt-deuxième année. Malgré la maladie du feu Roi qui est pleuré de ses peuples, il donnoit ses soins sans interruption à conserver la paix avec ses voisins, à éloigner tout trouble de l'intérieur de ses Etats, & à y faire fleurir le commerce. Des forces toujours suffisamment sur pied, & nombre de Vaisseaux constamment équipés, rendoient ces objets respectables au-dehors & maintenoient la tranquillité au-dedans. Le feu Roi avoit résolu, peu avant sa mort, d'augmenter de telle sorte sa marine, que l'on pût mettre en mer, en cas de besoin, une Escadre de vingt Vaisseaux de guerre, & de rendre complectes ses troupes, quoique sans autre destination, que de se tenir dans

dans les Places de ses diverses Provinces : Et voulant cultiver de plus en plus les bonnes dispositions de la Cour de *Russie*, il avoit résolu d'y envoyer incessamment un Ministre qui en remplaçant le Conseiller Privé de *Holsten*, fût muni de pouvoirs pour terminer absolument l'affaire du Duché de *Schleswig* ; ce qui devoit avoir lieu pendant que Monsieur de *Holsten* revenu à *Copenhague*, iroit à *Stockholm* proposer un Traité d'amitié & d'alliance défensive entre les Couronnes de *Dannemarc* & de *Suede*, la prochaine assemblée des Etats de *Suede* ayant paru à ce Monarque une circonstance favorable pour faire accepter ses propositions.

Comme le feu Roi Chrétien-Frédéric avoit étendu le commerce de son Royaume où ses Prédécesseurs ne l'avoient pas porté, & l'augmentoit sans cesse, il vouloit aussi le faire fleurir encore davantage par de nouveaux Traités avec les Pays dont sa Couronne & ses sujets pussent retirer le plus d'avantage : & pour mettre d'ailleurs ce commerce à l'abri des inconvéniens des Nations de Barbarie, Sa Maj. s'étoit déterminée à leur proposer des Traités. Trois Vaisseaux partis il y a quelques mois des Ports de ce Royaume, & qu'on a appris avoir relâché à *Lisbonne*, ont eu leur destination pour *Alger* ; & leurs Commandans l'ordre d'y négocier un Traité avec le Dey, sur le même pied de ceux qui subsistent entre cette Régence, & les principales Nations commerçantes de l'Europe. Cette commission exécutée à *Alger*, les trois Vaisseaux du Roi doivent se rendre pour le même effet à *Tunis* & à *Tripoli*. Ils portent aux Chefs & aux principaux Membres de ces trois Régences, des présents de différente sorte.

II. On avoit décidé à la Cour, quelques jours avant la mort du Roi, que les transfuges Ecoffois, qui aborderent il y a quelque-tems en *Norwege*, y demenreroient jusqu'à nouvel ordre. Mais on vient d'apprendre qu'ils se sont évadés. Le Lord Ogilvie se trouve parmi eux.

*Suede.* Ce qu'on a à mander de cette Cour, se réduit à ce que le Roi, qui malgré son âge avancé jouit d'une santé parfaite, a envoyé des ordres à son Ministre auprès de la République de Pologne, d'appuyer de tout son pouvoir, les intérêts des Protestans de ce Royaume à la prochaine Diette que l'on doit y tenir. Sa Maj. l'a chargé en même-tems d'agir de concert sur cette matiere avec les Ministres des Puissances maritimes & avec celui du Roi de Danne-marc.

Le Roi a renouvelé pour vingt ans le Privilege de la Compagnie des Indes de ce Royaume, en vertu d'un Acte qu'il a fait expédier. On compte de tenir bientôt une nouvelle Diette générale : Et suivant les avis qu'on a de *Varsovie*, on a préparé dans les Palatinats de *Pologne* & du Grand Duché de *Lithuanie*, les instructions nécessaires pour les Députés qui doivent assister à celle de leurs Etats qui est convoquée.

## ARTICLE IX.

Contenant la Naissance & les Morts de personnes illustres, depuis le mois dernier.

IL n'y a ce mois-ci que la naissance de la Princesse dont est accouchée Madame la Dauphine, & point de mariages distingués à annoncer.

*Moris.* Mre. Charles Comte d'Ourche, Chevalier Seigneur d'Ourche, Cercueil, Tantonville & autres Lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louïs, est mort à l'âge de 81. ans le 19. Mars dernier. La Maison d'Ourche est illustre en *Lorraine*, & a pris des alliances avec les plus considérables de cette Province. Si nous n'avons pas rapporté en son temps la mort du Comte d'Ourche, c'est par la faute de ceux qui devoient nous la mander il y a près de six mois.

Le 27. Juin mourut à *Madrid*, après quelques jours de maladie, le Marquis de Villena, Grand Ecuyer de la Reine d'Espagne, à présent Douairière.

Le Comte de Bielinski, Palatin de *Culm* en Pologne, est mort sur ses terres le 2. Juillet,

Le 12. la mort enleva à *Berlin* le Baron de Danckelmann, Ministre du Conseil Privé d'Etat & de Guerre du Roi de Prusse, fort regretté. Il est mort âgé de 64. ans, d'une attaque d'apoplexie.

Milord Arundel de Wardour, Comte du St. Empire Romain, & Pair d'Angleterre, de la Religion Catholique Romaine, a payé le même tribut, à *Richmond* dans le Comté de *Surrey*.



Le 16. mourut à *Bois-le-Duc* Messire Antoine van - der Heim , Conseiller Pensionnaire de Hollande , Garde des Sceaux , Surintendant des Fiefs , Maître des Rôles & Régîtres de la Province , & premier Ministre de la République. Ministre d'ailleurs de toute probité & intégrité. Il étoit parti de *La Haye* pour se rendre aux eaux de *Spa* , & avoit pris la route de l'Armée Alliée , que le Maréchal de Bathiani fit ranger devant lui en ordre de Bataille , par une distinction singulière. De là étant parti pour *Bois-le-Duc* , il y mourut subitement. Son corps a depuis été ramené à *La Haye*.

La Charge de Grand-Garde des Sceaux d'Hollande & de Westfrise & de Chancelier de la Province , dont étoit revêtu Mr. van - der Heym , a été conférée à Messire Adrien van der Duyn , Seigneur de s'Gravemoer &c.

Jacques-Louis de St. Simon , Duc de Ruffec , Pair de France , Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or , Brigadier des Armées du Roi Très-Chrétien , Gouverneur des Ville , Château & Citadelle de Blaye & du Fort Medoc , Vidame de Chartres , & Grand Bailly de Senlis , est mort le même jour , 16. de Juillet , à *Paris* , dans la 49. année de son âge.

Le Comte de la Tour d'Auvergne , Colonel du Régiment d'Infanterie de son nom , au service de France , est mort au Camp des François lorsqu'il qu'il étoit sous *Mons.* Ce Seigneur n'avoit que 27. ans.

Le Comte de Borstel , Maréchal des Camps & Armées au même service , Lieutenant-Général d'artillerie , & qui la commandoit à l'Armée du Roi en *Italie* , y est mort d'une blessure qu'il avoit reçue à la Bataille de *San - Lazaro* près de *Plaisance*.

Le Chevalier de Tessé premier Ecuyer de la Reine de France & Colonel du Régiment des Gardes Lorraines, est aussi mort en *Italie* des blessures qu'il a reçues à la même Bataille.

Le 20. la mort enleva à *Paris* Messire Jacques-Bonne Gigaut de Bellefont, Archevêque de cette Capitale, Duc de St. Cloud, Pair de France &c. dans la 49<sup>me</sup> année de son âge. Il n'avoit pris possession de son Archevêché que depuis sept semaines, & y avoit été nommé au mois de Mars dernier par le décès de Mr. de Vintimille du Luc. Le Roi a déjà nommé pour le remplacer, Mr. de Beaumont, Archevêque de *Vienne en Dauphiné*.

Le Marquis de Tuillibardine, frere aîné du Duc d'Arhol, & qui après avoir été impliqué dans le soulèvement d'*Irlande* & d'*Ecosse* en 1715. s'étoit arrêté pendant près de 30. ans, dans les Pays étrangers, avant été pris depuis l'affaire de *Culloden* & conduit à la Tour à *Londres*, il y mourut le 21. accablé sous le poids de ses malheurs.

Le 24. une attaque d'apoplexie enleva Son Alr. Sérénissime Frederic-Charles, Evêque & Prince de Bamberg & de Würtzbourg, âgé de 72. ans. Il étoit de l'illustre Maison de Sônborn, & avoit rempli, pendant plusieurs années, la place de Vice-Chancelier de l'Empire, qu'il ne quitta que pour prendre possession de la Dignité d'Evêque & Prince. Ce Prince avoit la connoissance la plus parfaite des Loix & Constitutions de l'Empire. Il connoissoit dans la même perfection les intérêts de l'Allemagne, & il a donné en plusieurs occasions des avis capables de contribuer efficacement à l'avantage du Corps Germanique. Le Chapitre de *Bamberg* a fixé

*des Princes &c.* Septemb. 1746. 231  
fixé au 3. du présent mois de Septembre, à pro-  
céder au choix d'un nouvel Evêque & Prince.  
Mais le Chapitre de *Witizbourg* doit déjà pré-  
sentement avoir consommé son élection, l'ayant  
fixée au 29. d'Août.

Voyez les articles d'*Espagne*, de *France* & du  
*Nord*, pour la mort du Roi d'Espagne, de la  
Dauphine, & du Roi de Dannemarc.

---

*Faute à corriger dans le Journal d'Août.*

Page 148. ligne 33. repallé d'abord, lisez  
dépallé d'abord.

---

# T A B L E

## DES ARTICLES

Du mois de Septembre 1746.

ARTICLE I. <i>Contenant quelques nouvelles de Littérature.</i>	157
ARTICLE II. <i>Allemagne.</i>	171
ARTICLE III. <i>Espagne.</i>	179
ARTICLE IV. <i>France.</i>	185
ARTICLE V. <i>Angleterre &amp; Ecosse.</i>	191
ARTICLE VI. <i>Hollande &amp; Pays-Bas.</i>	198
ARTICLE VII. <i>Italie.</i>	207
ARTICLE VIII. <i>Nord.</i>	221
ARTICLE IX. <i>Naissance &amp; Morts.</i>	228